

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3573 du Mardi 1^{er} Mars 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

13^e édition des Sanzas de Mfoa, le Trophée des créateurs

Dix lauréats ont été primés
(P.21)

Ligue africaine des champions

La triple gagnée d'Etoile du Congo fait un malheur!



Les vainqueurs stelliens de Manga Sport du Gabon. (P.23)

BUROTOP IRIS
RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 22

BGFI Bank Congo

Le Président Denis Sassou-Nguesso a inauguré le siège social à Brazzaville, un immeuble ultra-moderne



Le nouveau siège social de BGFIBank. (P.3)

Construction de l'immeuble siège social de la BSCA Bank à Brazzaville



Le Chef de l'Etat a posé la première pierre, pour le démarrage officiel des travaux

La maquette en image du futur siège social de la BSCA Bank à Brazzaville. (PP.12-13)

RDC/Congo-Brazzaville

Visite du président Joseph Kabila à Brazzaville

Le président de la RD Congo, Joseph Kabila Kabange, a effectué une visite de travail de moins de 24 heures à Brazzaville, samedi 27 février dernier. Accueilli à l'aéroport international Maya-Maya par son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso, il a eu une entrevue avec lui, avant un bain de foule, sur le chemin du palais du peuple où les deux chefs d'Etat ont eu un déjeuner de travail et un tête-à-tête. Selon le communiqué final publié à l'issue de cette rencontre, Joseph Kabila Kabange a effectué, samedi, une visite de travail à Brazzaville, à l'invitation du président Sassou-Nguesso, dans le cadre du renforcement des relations d'amitié, de fraternité et de coopération entre les deux

pays. Satisfaits de l'esprit de solidarité qui caractérise les relations sécuritaires entre leurs deux pays, ils ont réaffirmé leur ferme engagement à œuvrer au renforcement de la coopération dans tous les domaines. Ils ont reconnu la nécessité d'une coopération accrue pour lutter contre une nouvelle forme de menace à la paix et à la sécurité à la suite des terrorismes transfrontaliers. S'agissant de la situation dans la région des Grands Lacs, ils ont exprimé leur préoccupation sur la situation notamment dans l'Est de la RD Congo, au Burundi, en République Centrafricaine. S'agissant particulièrement de la situation au Burundi, ils ont exprimé la nécessité d'un

dialogue inter-burundais. Et, à cet égard, les deux chefs d'Etat ont salué les efforts du Conseil de sécurité et du Secrétaire général des Nations unies pour la recherche de la paix au Burundi, avec le concours d'une mission de haut niveau de l'Union africaine. Les présidents Joseph Kabila et Denis Sassou-Nguesso se sont, par ailleurs, félicités du bon déroulement du processus électoral en République Centrafricaine, Faustin-Archange Touadéra, élu avec 62,71% des voix, pour sa brillante élection à la tête de ce pays. Ce dernier a, d'ailleurs, effectué une visite-éclair à Brazzaville, lundi 29 février, dans l'après-midi, et il a été accueilli à l'aéroport International Maya-Maya par le président Sassou-Nguesso, médiateur international dans la crise centrafricaine.

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«REEL»

Société par Actions Simplifiée
Capital social de: 6.805.600,00 Euros
Siège social: 69, Rue de la Chaux 69450 SAINT-CYR-au-Mont-d'Or
RCS n° 962 501 318 Lyon
République de France

CREATION D'UNE SUCCURSALE

Aux termes de l'extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société «REEL», Société par Actions Simplifiée, en date du 20 novembre 2015, reçu au rang des minutes du Notaire soussigné, le 5 février 2016, enregistré à Pointe-Noire le 8 février 2016, folio 013/10, n° 095; il a été décidé de la création d'une succursale de la société «REEL» en République du Congo, ayant pour:

DENOMINATION: «REEL Succursale du Congo»;

OBJET:

- Tous travaux de construction métallique, mécanique, électricité et automatismes, destinés à tous types d'industries, toutes prestations de maintenance et de service y afférentes; notamment tous engins de manutention et de levage et tous travaux de chaudronnerie;
- Etude, fabrication, vente de matériels faisant appel plus particulièrement aux techniques de mécanique générale, de chaudronnerie et d'hydraulique;
- Etude, développement, assemblage, montage et installation de machines spéciales automatisées;
- L'étude, la normalisation, l'acquisition de tous brevets, marques, procédés de fabrication et modèles; leur perfectionnement et leur exploitation directe ou indirecte, tant en France qu'à

l'étranger, ainsi que l'acquisition, la location, la gérance et l'exploitation de tous commerces et industries de même nature; Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à cet objet ou pouvant en faciliter l'extension et le développement;
SIEGE DE LA SUCCURSALE: Pointe-Noire, Immeuble MORIJA 2e étage, Centre-ville, République du Congo;

DUREE: Deux (2) années consécutives, à compter de son immatriculation au RCCM;

REPRESENTANT LEGAL: Monsieur Christian Georges Jean NISIO est nommé en qualité de Représentant Légal de la succursale du Congo, pour une durée de deux (2) ans;

DEPOT LEGAL: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, duquel, la succursale a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/PNR/16 B 832.

Fait à Pointe-Noire, le 17 février 2016.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS
- BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 003-2016

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de:
SPECIALISTE DE LA GESTION
DE PROGRAMME - Grade - FSN-10
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 16 Février 2016
DATE DE CLOTURE: 01 Mars 2016

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en Relations Publiques/ Administration Publique/Science Politique/Santé Publique ou autres domaines connexes. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. L'intéressé(e) sera le principal point focal de l'agence américaine (USAID) au niveau local (République du Congo). Ses tâches s'articuleront principalement autour des missions assignées par l'USAID dans ses rapports avec les représentants du gouvernement hôte, le personnel de l'ambassade américaine, la société civile et les autres partenaires. De façon régulière, la personne sélectionnée sera en contact et travaillera avec le

Bureau de USAID en République démocratique du Congo (RDC) sur des aspects administratifs et financiers de tout ordre. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches telles qu'elles lui seront assignées par l'agence.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sasso N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

1^{ère} Conférence Internationale sur Les Matériaux, l'Environnement et l'Entreprenariat (CIM2E)

Communiqué du Président du Comité d'organisation

Mesdames, Messieurs,

Le calendrier politique de notre pays n'ayant pas permis la tenue de la première Conférence Internationale sur les Matériaux, l'Environnement et l'Entreprenariat (CIM2E), le Comité International d'Organisation a, dans le souci de garantir une participation effective de la communauté scientifique internationale, repoussé lesdites assises à une date ultérieure.

Nous vous invitons à vous connecter sur le site internet de la conférence, pour de plus amples informations: www.cim2e.org.
Nous vous prions, une fois de plus, de bien vouloir nous excuser pour le désagrément occasionné dans l'organisation de vos emplois du temps.
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Fait à Brazzaville, le 23 Février 2016

Le Président du Comité d'Organisation

Hilaire ELENGA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«BATIGENIE CONGO» SA

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital social de: 10 000 000 F. CFA
Siège social: 10, rue Kindambangouedi, Arrondissement n° 2 Mvouvou, Base AGIP
R.C.C.M: CG/PNR/16 B 867
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire Soussigné, le 13 janvier 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 18 janvier 2016, folio 012/6 n° 459; il a été constitué une société dénommée: «BATIGENIE CONGO» SA, ayant pour:

FORME: Société Anonyme avec Administrateur Général;

OBJET: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:

- La réalisation d'un bureau d'étude;
 - La réalisation de bâtiment et des travaux publics;
 - La location de matériels de chantiers;
 - La mise à disposition de personnel;
 - La réalisation de toutes opérations d'acquisition, de location, de construction, d'aménagement, de rempiètement, de réhabilitation et d'entretien d'ouvrages immobiliers, matériels ou immatériels, d'installations et d'outillages de toutes natures, entre autres, la construction de plateformes logistiques;
 - La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, dont, en particulier, la participation à tout projet de construction, de rénovation, transformation et coordination des travaux et chantiers;
- En plus, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation;

DUREE: 99 années;

APPORTS EN NUMERAIRE: Aux termes de la déclaration de souscription et de l'état de versement reçus par le notaire soussigné, il a été fait apport, à la société en numéraire par les actionnaires, de la somme de Dix Millions (10.000.000) Francs CFA, constituant le capital social, divisée en Mille (1000) actions de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune, intégralement libérées;

ADMINISTRATION:

- Monsieur Eugène Christofer Junior ALAKOUA est nommé Administrateur Général;

COMMISSAIRES AUX COMPTES:

- Titulaire: Monsieur Paulin KALI-TCHIYEMBI, du Cabinet «SOCEC», Expert-comptable, demeurant à Pointe-Noire;
- Suppléant: Monsieur Eugène Ange Jean Gustave MABIALA, du Cabinet «AUDITECH», Expert-comptable, demeurant à Pointe-Noire;

RCCM: Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/PNR/16 B 867.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 janvier 2016.

Fait à Pointe-Noire, le 19 février 2016.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SUNDEEP»

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de : 50.000.000 F. CFA
Siège social: 30, Avenue Moe Kaat Matou, Boîte postale: 5955
RCCM CG/PNR/10 B 1721
Pointe-Noire, République du Congo

CREATION DE DIFFERENTS ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Aux termes du procès-verbal authentique de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société «SUNDEEP», Société à Responsabilité Limitée, reçu par le notaire soussigné le 17 février 2016, enregistré à Pointe-Noire, folio 031/3, n° 1521; les associés ont décidé de la création:

- D'un établissement secondaire de la société «SUNDEEP» SARL à Pointe-Noire, quartier MONT KAMBA, après le rond-point Thystère, sur la route nationale n° 1, à côté de Charden Farrel, Arrondissement n° 5 MONGO POUKOU;

- De deux autres établissements secondaires de la société «SUNDEEP» SARL à Pointe-Noire, quartier TCHITCHELE (Marché Central), sis respectivement aux

numéros 26, boulevard du 13 Août 1963 et 18 Avenue KAMANGOU, Arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA.

OBJET: Les trois établissements secondaires auront pour objet celui de la société-mère.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 février 2016, sous le n° 16 DA 228.

Fait à Pointe-Noire, le 23 février 2016.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

BGFI Bank Congo

Le Président Denis Sassou-Nguesso a inauguré le siège social à Brazzaville, un immeuble ultra-moderne

La banque commerciale BGFI Bank Congo a un nouveau siège social, abritant, également, sa direction générale. L'immeuble, érigé en plein cœur du centre-ville de Brazzaville, a été inauguré, officiellement, jeudi 25 février 2016, par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui a coupé le ruban symbolique, en compagnie de son épouse, Mme Antoinette. La cérémonie a connu la présence des membres du gouvernement, parmi lesquels le Ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public; de M. Henri-Claude Oyima, Président Directeur Général du groupe BGFI Bank, basé à Libreville (Gabon); M. Jean-Dominique Okemba, Président du Conseil d'Administration; M. Narcisse Obiang-Ondo, Administrateur Directeur Général de BGFI Bank Congo; des membres du corps diplomatique et du cabinet du Chef de l'Etat, ainsi que de nombreux invités.

Au terme de deux ans de travaux, pour un investissement total de 13 milliards de francs Cfa, BGFI Bank Congo dispose, désormais, d'un siège social à Brazzaville s'inscrivant dans la dynamique de l'amélioration de la qualité de services à la clientèle. C'est un immeuble ultra moderne de huit étages, recouvert de verre, disposant d'un parking au sous-sol de 60 places bâti sur une surface de 2070 mètres-carrés sur un terrain de 7050 mètres-carrés. La cérémonie d'inauguration de l'immeuble a été marquée par trois discours. M. Jacques Elion, Administrateur-Maire du troisième arrondissement, Poto-Poto, a exprimé ses civilités au couple présidentiel, à l'équipe dirigeante de la banque et aux invités, parce que ce bâtiment se trouve érigé dans le périmètre relevant de sa compétence.

Pour M. Henri-Claude Oyima, «l'édification de ce siège, c'est, avant tout, la concrétisation de notre volonté de continuer à accompagner, au quotidien, les acteurs et les actrices qui contribuent au développement économique de ce beau pays». Les travaux avaient débuté en janvier 2014. Puis, il a fait la présentation de la succursale BGFI Bank Congo, depuis son installation dans le pays, ainsi que ses performances remarquables. En effet, c'est depuis quinze ans déjà que BGFI Bank Congo est leader avec 36% de part de marché, tant en dépôts collectés qu'en crédits distribués. Au regard de ce pourcentage, cette filiale s'impose comme une actrice-clé du rayonnement à l'international du Groupe bancaire BGFI bank.

«En comparant l'année 2015 par rapport à l'année 2010, BGFI Bank Congo, c'est 771 milliards de francs Cfa de total bilan, en progression de 79%; BGFI Bank Congo, c'est 496 milliards de francs Cfa en total crédits à la clientèle, soit une hausse de 293%; BGFI Bank Congo, c'est 600 milliards de francs Cfa de total dépôts de la clientèle, soit une augmentation de 64%; BGFI Bank Congo, c'est 64 milliards de francs Cfa de produit net bancaire, soit une évolution de 167%; BGFI Bank Congo, c'est aussi 17 milliards de francs Cfa de bénéfice net en 2015», a-t-il affirmé.

La banque emploie 244 collaborateurs, dont 237 nationaux. Beaucoup d'entre eux ont été formés au sein de l'école de cette banque qui dispose de onze agences, à travers le territoire national, dont deux centres d'affaires exclusivement réservés aux entreprises, à travers une stratégie d'implantation qui ne cesse de s'intensifier. La banque a eu une certification ISO pour la qualité de ses prestations,

depuis 2010. C'est fort de tout cela que BGFI Bank Congo s'impose, aujourd'hui, comme l'une de ses meilleures filiales. Selon le Président Directeur Général, «la meilleure manière d'encourager un bon élève à faire encore mieux, à se dépasser, à se surpasser, c'est de reconnaître ses bons efforts et surtout, lui donner tous les moyens nécessaires à la poursuite de son ascension, à travers un cadre qui favorise l'accroissement de

gétique qui relie le Sud et le Nord du Congo, permettant ainsi d'éclairer plusieurs centaines de milliers de foyers; -les travaux d'extension du Port Autonome de Pointe-Noire, qui ont favorisé le doublement du trafic des conteneurs; -les travaux de réhabilitation du Port fluvial de Brazzaville, qui ont fortement contribué à améliorer la sécurisation de cette plateforme incontournable dans les échanges



Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo.

ces performances et l'efficacité des services délivrés à sa clientèle. Ce nouveau siège ultra-moderne répond parfaitement à cet objectif, celui de renforcer l'ancrage du Groupe BGFI Bank au Congo... En renforçant notre ancrage au Congo, nous confirmons et poursuivons, avec la plus vibrante énergie, notre volonté d'accompagner non seulement les grandes entreprises et les institutionnels, mais également les PME et les PMI créatrices d'emplois, les particuliers et, généralement, les classes moyennes émergentes. L'un de nos plus grands défis reste encore de faciliter l'accès du plus grand nombre à nos services financiers. Et c'est bien là un challenge que nous partageons tous. Comment contribuer à l'accroissement du taux de bancarisation sur notre continent? Assurément, je le pense, grâce à une plus grande inclusion financière capable d'accompagner le financement de l'économie réelle! C'est tout le sens de notre engagement. Depuis notre implantation, BGFI Bank Congo a accompagné la réalisation de plusieurs projets structurants. Et j'aimerais vous en citer quelques exemples forts: -la réhabilitation des installations du Chemin de Fer Congo-Océan, qui facilite la fluidité des déplacements des personnes et des marchandises entre le Port de Pointe-Noire et la capitale, Brazzaville; -la construction de la Centrale électrique du Congo, maillon essentiel du boulevard éner-



Vue de la tribune officielle.

commerciaux internationaux, pour citer ceux-là. Le Groupe BGFI Bank, c'est plus de mille milliards de francs Cfa de financements en cinq ans, consacrés au financement pour le développement économique du Congo. Mais, le groupe BGFI Bank, c'est aussi un engagement, celui de contribuer au bien-être des populations dans tous nos pays d'implantation avec la Fondation BGFI Bank pour les générations futures. Notre Fondation a ainsi contribué à hauteur de 50 millions de francs Cfa aux projets initiés par la Fondation Congo Assistance, pour la réalisation d'une structure dédiée aux personnes du



Le Président de la République procédant à la coupure du ruban symbolique.

troisième âge. Et, depuis peu, elle finance aussi la construction d'une école maternelle à Kintélé, devant accueillir 120 élèves. Aujourd'hui, plus qu'hier, l'Afrique est désignée comme le continent de demain, continent qui regorge d'opportunités multiples, continent qui s'ouvre de plus en plus au monde, continent qui, avec ses 6% de croissance annuelle, s'impose par une attractivité qui ne cesse d'augmenter. Les Africains doivent prendre toutes la mesure de ces opportunités, en s'imposant comme les acteurs actifs de cette transition économique. Pour ce faire, nos leaders politiques doivent soutenir les initiatives privées, en favorisant l'émergence des champions africains, capables de créer la croissance inclusive indispensable à un développement véritablement endogène et structurant». Il a rappelé que le Groupe BGFI Bank est, désormais, implanté dans dix pays sur le continent, mais aussi en France. Créé au Gabon, en 1971, il s'impose, désormais, comme

Le dernier orateur, le Ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, a fait l'historique du système bancaire au Congo, en parlant du parcours remarquable de ces quinze dernières années, des banques implantées au



Henri-Claude Oyima, P.D.G de BGFI Bank.

place au nombre de banques installées et à la troisième place par le total bilan. Quel exceptionnel parcours, dois-je dire? A en juger par le nombre de comptes ouverts dans le système bancaire, on est passé de 45 mille comptes, en 2005 à plus de 384 mille comptes, en décembre 2014, soit une multiplication par plus de huit.

Les dépôts de toutes natures sur ces comptes avoisinent les 2.000 milliards de francs Cfa, contre plus de 100 milliards de francs Cfa, en 2001. Le parcours de notre système bancaire est, sans conteste, digne d'intérêt. Quel impact ce parcours a-t-il eu sur l'économie nationale? Je me fonde sur un seul critère que je considère comme fondamental et objectif, c'est celui des crédits distribués à l'économie, par les banques. De 2001 à 2007, avec quatre banques seulement présentes au Congo, les crédits distribués à l'économie, chaque année, n'avaient jamais atteint les 200 milliards de francs Cfa. Avec six banques, en 2010, ils ont dépassé les 350 milliards de francs Cfa et la tendance haussière a été accélérée avec l'augmentation du nombre de banques et, sans doute, des entreprises aussi. En 2015, les banques ont distribué à l'économie nationale des crédits pour un montant total de près de 1.200 milliards de francs Cfa. Ainsi que l'a indiqué son Président Directeur Général, la BGFI Bank joue les premiers rôles sur tous les plans: - près de 500 milliards de francs Cfa de crédits à la clientèle, trois fois plus que la

deuxième banque sur la liste; - 600 milliards de francs Cfa de dépôts, soit 34% des parts de marché;

- et plus de 700 milliards de francs Cfa de total bilan. Félicitation et encouragement au premier de la classe qu'est la BGFI Bank Congo. Que ce nouveau siège social contribue au renforcement de vos performances pour votre profit, bien sûr, mais aussi au profit de l'économie congolaise», a soutenu Gilbert Ondongo.

Malgré ce tableau encourageant, le Ministre d'Etat Ondongo a reconnu que le taux de bancarisation du Congo à 13%, aujourd'hui, contre 3%, en 2007, est encore faible. «Il demeure aussi que les crédits distribués à l'économie ne sont pas des crédits de long terme. En 2015, pour plus de 1.000 milliards de francs Cfa de crédits à l'économie, un peu plus de 20 milliards de francs Cfa seulement étaient des crédits de long terme. Cela n'est pas de nature à soutenir les investissements lourds qui structurent durablement l'économie de notre pays... Toutes ces faiblesses et d'autres sont à corriger. Nous nous y attelons», a-t-il rassuré.

Après avoir coupé le ruban et dévoilé la plaque symbolisant l'ouverture officielle du siège social de BGFI Bank Congo, le Président Denis Sassou-Nguesso et son épouse ont eu droit à une visite guidée de l'immeuble, alors qu'à l'extérieur, s'activaient des groupes d'animation, dans une ambiance de fête.

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax: 222 94 51 81
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte en la forme sous seings privés contenant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2015 de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MARINE», en abrégé «SCI LA MARINE», enregistré à Pointe-Noire, le 04 février 2016, folio 022/33, n° 1255 et déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 26 janvier 2016, enregistré même ville, le 04 février 2016, folio 022/17, n° 1239:

- La cession de la totalité des parts sociales détenues par Monsieur Henri FAUCON dans le capital social de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MARINE», en abrégé «SCI LA MARINE»: A: Madame FAUCON Iva, née VAN-DEN-BERG.

Par la présente cession, Madame FAUCON Iva, née VAN-DEN-BERG est devenue automatiquement propriétaire des parts cédées et de surcroît, l'une des associés de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MARINE», en abrégé «SCI LA MARINE», en remplacement de Monsieur Henri FAUCON.

Les associés de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MARINE», en abrégé «SCI LA MARINE», sont, dorénavant: Monsieur Alexandre FAUCON et Madame FAUCON Iva, née VAN-DEN-

BERG.

Comme conséquence, les STATUTS DE LA «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MARINE», EN ABREGE «SCI LA MARINE», ont été MIS A JOUR suivant acte authentique reçus par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 26 janvier 2016, enregistré même ville, le 04 février 2016, folio 022/14, n° 1236.

Mention Modificative de l'Immatriculation a été portée dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 12 février 2016. Le dépôt de l'acte de cession a été enregistré sous le numéro 16 DA 206 et celui du procès-verbal d'assemblée portant cession de parts et mise à jour des statuts, sous le numéro 16 DA 205. Corrélativement, le Registre de Commerce de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MARINE», en abrégé «SCI LA MARINE», a été mis à jour et ladite société se trouve donc, actuellement, immatriculée, à compter de la date du 12 février 2016, sous le numéro: R.C.C.M. C.G./PNR/16 D 88.

Pour insertion,

Maître François Den LOUBOTA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J 490 M (en face de l'E. N. A. M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com

AVIS DE CONSTITUTION

«Société Générale des Assurances du Congo»
En abrégé «SOGEA-CONGO» SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 20 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
841, rue Nkô, quartier Plateau des 15 ans - Mougali.
RCCM CG/BZV/15 B 6013

I - Il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et par les dispositions des articles 500 à 561 du livre V du Code des Assurances des Etats membres de la Conférence Internationale des Marchés d'Assurances, dit «Code CIMA», une société d'Assurances suivant acte authentique reçu le 14 juillet 2015 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville à la recette des Impôts de Ouenzé, le 14 juillet 2015, sous le Folio 120/20 n° 1044, ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: «Société Générale des Assurances du Congo», en abrégé «SOGEA-CONGO» SA;
Forme juridique: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Objet: la société a pour objet:

- Le courtage en assurance;
- Le conseil;
- La gestion des risques.

Siège social: à Brazzaville (République du Congo), 841, rue Nkô, quartier Plateau des 15 ans - Mougali;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est fixé à la somme de vingt millions (20 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en deux mille (2 000) actions de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à deux mille (2 000), entièrement souscrites et intégralement libérées.

II - Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital reçue le 14 juillet 2015 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, enregistrée le 14 juillet de la même année à Brazzaville, à la recette des impôts de Ouenzé, sous le Folio 120/11 n° 1035, les fonds provenant de la souscription des actions de numéraire correspondant à la somme de vingt millions (20 000 000) de Francs CFA, représentant le montant total du capital social ont été déposés pour le compte de la société en formation à la banque Postale du Congo.

III - Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 22 juin 2015, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le 14 juillet 2015, enregistré à Brazzaville, le 14 juillet

2015, sous le Folio 120/8 n° 1032, l'Assemblée Générale a nommé, comme, premiers administrateurs, pour une durée de deux (02) ans:

- Monsieur Jérôme MOMBO NANGUI;
- Monsieur Yvon Ghislain MAKAYA;
- Monsieur Gauthier MADZOU AWINA;
- Monsieur Mohamed Ali MOUETOUKOUENDA;
- Madame Inès Annie NDINGAKILI;
- Monsieur Prince David MAKAYA.

Et la société dénommée «Société d'Expertise Comptable d'Audit & Conseil» SARL, représentée par Monsieur Pierre KIMENI, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et Monsieur Guy Valéry TEINCHE, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de deux (02) exercices sociaux, leur mandat expirera le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du deuxième exercice social qui sera clos le 31 décembre 2016.

IV - Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration constatées par le Procès-verbal en date du 22 juin 2015, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le 14 juillet 2015, enregistré, à Brazzaville à la recette des impôts de Ouenzé, le 14 juillet 2015, sous le Folio 120/22 n° 1046, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Jérôme MOMBO NANGUI, en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour la même durée de son mandat d'Administrateur. Et, Monsieur Yvon Ghislain MAKAYA, en qualité de Directeur Général, pour une durée de deux (02) ans renouvelable.

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juillet 2015, sous le numéro 15 DA 725.

Immatriculation de la société: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 6013 du 31 juillet 2015.

V - Aux termes de l'arrêté n° 347/MEFBPP-CAB, en date à Brazzaville du 5 février 2016, portant agrément de «Société Générale des Assurances du Congo», en abrégé «SOGEA CONGO» SA, la société a été autorisée à réaliser les opérations de courtage en assurance et réassurance.

POUR AVIS,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale: 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax: 222 94 51 81
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte en la forme sous seings privés contenant Procès-verbal de la DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE de la SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE dénommée: «SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET D'ELEVAGE SENLIN», en abrégé «S.D.A.E. SENLIN», portant CESSION DE LA TOTALITE DES PARTS SOCIALES de Monsieur SUN HONGLIN composant le capital social de ladite société, en dates à Pointe-Noire du 19 novembre 2015, enregistrés même ville, le 26 novembre 2015, folio 206/82, n° 8888 et 206/83, n° 8889, ayant fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, même date, enregistré même ville, le 26 novembre 2016, folio 206/81, n° 8887:

- La Cession de la totalité des parts sociales de l'associé unique, Monsieur SUN HONGUN, A: Monsieur DING JIANJUN.

Par la présente cession, Monsieur DING JIANJUN est devenu Propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social

de la «SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET D'ELEVAGE SENLIN», en abrégé «S.D.A.E. SENLIN-SARLU». En conséquence, Monsieur SUN HONGLIN n'est plus l'associé unique.

Mention Modificative de l'immatriculation a été portée dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 02 décembre 2015. Le dépôt du procès-verbal de la Décision de l'associé unique portant cession de la totalité des parts sociales a été enregistré sous le numéro 15 DA 1636 et celui de l'acte de cession de parts sociales a été enregistré sous le numéro 15 DA 1637 et la «SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET D'ELEVAGE SENLIN», en abrégé «S.D.A.E. SENLIN-SARLU», demeure toujours Immatriculée, à la date du 08 décembre 2015, sous le numéro: R.C.C.M. POINTE-NOIRE (C.G./PNR/12 B 222).

Pour insertion

Maître François Den LOUBOTA

Cabinet d'Avocat E. KOLYARDO-NGANGA
Avocate à la Cour
Immeuble nouveau Presbytère, quartier Saint Pierre
B.P: 1072
POINTE-NOIRE

INSERTION LEGALE

SOCIETE DEVEL SARL
Au capital de 50.000.000 F.CFA
Bd de Loango, Immeuble PGB
Centre-Ville
POINTE-NOIRE

Suivant P.V. d'assemblée générale extraordinaire du 10 Janvier 2015, il a été décidé par les actionnaires la transformation de la société DEVEL S.A en société à responsabilité limitée.

Ainsi, la société DEVEL S.A, Société anonyme au capital de 50.000.000 F. CFA, est devenue la société DEVEL SARL au capital de 50.000.000 F.CFA et dont le siège social est sis à Pointe-Noire, Bd de Loango, Immeuble PGB, quartier Centre-Ville.

Le gérant de la société, pour une durée de trois ans, est

Monsieur Didier Léonard TAMBA-BEMENE.

L'objet social demeure inchangé.

Le Commissaire aux comptes titulaire est le Cabinet GKM dont le représentant permanent est Monsieur André GOMEZ-GNALI.

La durée de la société est de 99 ans.

La société est immatriculée au RCCM de Pointe-Noire CG/PNR 08 B 471.

Dont acte.

Congo - Italie

Jean-Claude Gakosso a mené une mission fructueuse de partenariat en Italie

«Un miracle!». C'est ainsi que s'exprime le ministre congolais des affaires étrangères, lorsqu'on l'interroge sur le rôle que peuvent jouer ensemble l'Etat et l'Eglise catholique, pour apaiser une Afrique centrale cernée, au Nord et au Sud, par la menace fondamentaliste. Jean-Claude Gakosso cite volontiers l'exemple de la République Centrafricaine, pour illustrer cette coopération nécessaire, mettant aux prises l'Eglise avec ses valeurs et son message spirituel et l'Etat, pour le bien de tous les citoyens.

Pour lui, la visite du Pape François à Bangui, en novembre 2015, dans une République Centrafricaine où mille dangers menaçaient la réussite du voyage pontifical, n'est ni plus ni moins qu'un miracle. La classe politique s'est retrouvée en admiration devant la démarche de paix du Saint-Père en Centrafrique. Chrétiens et musulmans ont été subjugués et ont décidé d'aller au vote dans l'apaisement. Or, le président congolais, Denis Sassou-Nguesso, est aussi, le médiateur officiel dans la crise centrafricaine. Dans une logique de convergence pour le retour de la paix au cœur de l'Afrique, son rôle et celui du Pape François sont une illustration de ce que l'action combinée des deux réalités, temporelles et spirituelles, peut avoir de bénéfique pour la cause de la paix en Afrique centrale et ailleurs. Le ministre Jean-Claude Gakosso nous a confié ces considérations, la semaine dernière à Rome, où il était l'invité de la diplomatie italienne. Longtemps ministre de la culture de son gouvernement, Jean-Claude Gakosso n'a pas non plus résisté à l'invitation des autorités vaticanes à lui faire visiter les somptuosités artistiques

de la Chapelle Sixtine. «Mais, peut-être parce que les trésors de la Chapelle Sixtine s'offrent au regard de tous sur Internet, c'est plutôt la magnificence de la Basilique Saint-Pierre qui m'a le plus impressionné», a-t-il confié. Le ministre était venu en Italie pour consolider une coopération italo-congolaise qui ne cesse de se nourrir de symboles forts et de marques qui ne sont pas seulement de courtoisie. Le ministre italien des affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a invité son homologue à la Farnesina, l'imposant siège de la diplomatie italienne, en bordure de Rome, pour le suivi et la concrétisation de dossiers d'intérêt commun entre les deux Etats. C'est le Congo que le premier ministre italien Matteo Renzi avait choisi, en juillet 2014, comme l'un des trois pays qu'il devait visiter, lors de la toute-première tournée africaine d'un premier ministre italien en exercice. Il s'arrêtait à Brazzaville et revenait alors de Maputo, au Mozambique, avant de se rendre à Luanda, en Angola: trois pays au cœur de la stratégie énergétique italienne «pour les trente prochaines années», comme on aime à rappeler à Rome. Le président Sassou-Nguesso s'est aussi rendu en Italie



Jean-Claude Gakosso et Paolo Gentiloni.

à plusieurs reprises. Mais, c'est en invité d'honneur qu'il a été convié, le 1^{er} mai de l'année dernière, à assister à l'inauguration officielle de l'Exposition universelle de Milan. Il était le seul chef d'Etat africain dans un parterre d'invités de marque. Et puis, rappelle le ministre Gakosso, l'Italie a été le seul pays européen aussi présent à l'ouverture des Onzièmes jeux africains, à Brazzaville, en septembre dernier. Un échange de gestes d'amabilité qui n'en oublie pas les affaires et le concret dans l'économie. L'Italie construit des logements à Kintélé, à 17 Kms au Nord de Brazzaville. Le gouvernement italien a remis au ministre Gakosso, le plan national des transports du Congo, demandés par le gouvernement congolais et financés par Rome, pour potentialiser les infrastructures des transports au Congo.

Voies ferrées, ports et voies navigables, réseau urbain de circulation rapide sont dessinés et fixés sur le papier avec leurs possibilités de réalisation, les partenaires exécutifs et les gains que le Congo peut en tirer pour booster son économie. Au final, le ministre Gakosso est «très satisfait» de son séjour à Rome. Les perspectives consolidées d'une coopération qui, désormais, se décline dans la diversité ont été posées. Les secteurs de partenariat ne se limitent plus au seul pétrole et à l'exploitation des énergies, il explore aussi le futur et touche même aux secteurs de la santé et de l'agriculture: l'avenir s'annonce radieux entre Rome et Brazzaville, seule ville africaine qui porte le nom d'un explorateur d'origine italienne.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Congo-Japon

Le partenariat dans l'éducation donne des résultats encourageants

En visite de travail à Brazzaville, Takahashi Kazuya, troisième secrétaire de l'ambassade du Japon, représentant le gouvernement de son pays, a eu, mercredi 24 février 2016, une séance de travail avec la partie congolaise et le représentant de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance). Le but de sa visite est de faire le point du fonctionnement des structures éducatives et sanitaires subventionnées par la coopération japonaise, de 2008 à 2015.

Avant la visite de quatre structures scolaires à Brazzaville, le Dr Aloys Kamuragiye, représentant de l'Unicef au Congo, accompagné de M. Takahashi Kazuya, a donné un point de presse au siège de l'Unicef, sur les actions réalisées dans le cadre du projet. Le représentant de l'Unicef au Congo a remercié le gouvernement japonais pour le soutien financier accordé au Congo, dont 4.285.600 F. Cfa pour la première phase (2008 à 2011) et 6.543.730 F. Cfa pour la deuxième phase (2011 à 2015). La coopération entre le Congo et le Japon s'est accentuée sur trois axes, à savoir: la contribution à l'amélioration de l'offre éducative au niveau préscolaire, primaire et à l'éducation non formelle; la contribution à l'amélioration de la qualité de l'éducation et la mobilisation sociale en vue de susciter la demande dans l'éducation préscolaire; la rescolarisation et l'école de deuxième chance.

Concernant le bilan des actions réalisées, 43 centres d'éducation préscolaires et 18 centres de rescolarisation ont été construits et réhabilités. «L'Unicef se réjouit du fait que le Congo s'est inspiré de ce modèle de coopération développé avec le Japon, pour construire des centres de rescolarisation dans d'autres départements que les six ciblés par le projet financé par le Japon, à savoir: Brazzaville, Pointe-Noire, Pool, Plateaux, Likouala et Sangha», a indiqué le Dr Aloys Kamuragiye. Après la point de presse, Takahashi Kazuya a visité le Centre d'éveil de la petite enfance et le Centre de rescolarisation de Loua, en passant par le Centre de santé communautaire de Kombé en construction, dont les travaux avancent bien, ainsi que l'Ecole Saint-Esprit de Mougali, où l'aide japonaise a permis de construire un bâtiment de trois salles de classe et des latrines. «Le gouvernement japonais a investi dans



Dr Aloys et Takahashi pendant le point de presse.

deux secteurs prioritaires: la santé et l'éducation. La santé est essentielle pour la vie. Et comme il y a de sérieux besoins concernant l'accès aux soins de santé, les autorités japonaises se sont intéressées à intervenir au Congo dans ce domaine», a-t-il dit. «Le Japon est prêt à signer un contrat de don pour la fourniture d'équipements médicaux des hôpitaux des douze départements du Congo», a-t-il poursuivi. Les responsables et autres animateurs de ces structures ont salué l'action du gouvernement japonais. «La population est très heureuse, après la réalisation de ces projets. Si la coopération

bilatérale peut développer les secteurs ciblés et agrandir les structures, ce sera une bonne chose», a déclaré, Adrien Ketty, président du comité de gestion de développement communautaire. La directrice du Centre d'éducation préscolaire de Loua et le coordonnateur de l'Ecole Saint-Esprit de Mougali ont souhaité que la coopération japonaise élargisse son action au Congo, en construisant de nouvelles structures éducatives plus vastes pour accueillir un plus grand nombre d'enfants.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Réseau africain des registres du cancer

Promouvoir les mécanismes de lutte contre le cancer en Afrique

Le Réseau africain des registres du cancer, en collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur, le Ministère de la santé et de la population, le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, avec l'appui de la Fondation Congo assistance, ainsi que des associations de lutte contre le cancer, a organisé, du 8 au 17 février 2016, à Brazzaville, un atelier de formation à l'enregistrement des registres africains francophones des cancers et une session de formation des points focaux à la gestion de la douleur et des soins palliatifs en oncologie. Elle a également tenu son assemblée générale annuelle, avec la participation des experts venus de 36 pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et des Caraïbes.



De g. à d.: MM. Parkin, Jean Marie Nganga et Charles Gombé-Mbalawa.



Les participants venus des différents pays.

Ouvert par le ministre de l'enseignement supérieur, Georges Moyen, l'atelier de formation à l'enregistrement des registres africains francophones des cancers s'est tenu du 8 au 12 février, au siège du bureau régional de l'O.m.s pour l'Afrique, à Sangolo, dans le 8^e arrondissement, Madibou.

La session de formation des points focaux à la gestion de la douleur et des soins palliatifs en oncologie a, quant à elle, eu lieu du 13 au 15 février, à la Grande bibliothèque de l'Université Marien Nguabi. Du 15 au 17 février 2016 a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Réseau africain des registres du cancer. Elle s'est tenue au siège du bureau régional de l'O.m.s pour l'Afrique, à Sangolo, sous les auspices d'un présidium composé de M. Parkin, coordonnateur du réseau des registres du cancer, Jean-Marie Nganga, point focal cancer O.m.s Afrique, et du professeur Charles Gombé-Mbalawa.

Au cours desdits travaux, les participants ont échangé sur leurs expériences, fait le tour d'horizon des questions liées à la lutte contre le cancer en Afrique et débattu plusieurs sous-thèmes se rapportant à la lutte contre le cancer.

Au terme des travaux, des résolutions ont été prises, notamment celles concernant les programmes de lutte contre le cancer dans chaque pays africain pour que ceux-ci soient rattachés à l'université des Etats-Unis, afin d'établir un partenariat qui permettra la conjugaison des efforts de manière consensuelle, la mise en œuvre des nouvelles bases et l'analyse des données des malades du cancer, les critères d'adhésion aux registres du cancer.

Pascal BIOZI KIMINOU

NÉCROLOGIE

Les enfants Okaka annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Marie Bernadette OKAKA. Née le 13 juin 1939, à Ongomi. Elle est décédée, le mercredi 24 février 2016, à 22h00, au C.h.u de Brazzaville, suite à une longue maladie. La veillée se tient au n° 48 de la rue 18 mars, à Mikalou. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Saison de pluies et saison de nids de poule dans la capitale, Brazzaville

La pluie abîme les voies goudronnées. Tout le monde le sait. A la veille des Jeux africains, ouverts le 4 septembre 2015, le gouvernement avait financé une opération ultra-rapide de réparation des voies goudronnées dans la capitale, Brazzaville, avec la société chinoise C.r.b.c. Les nids de poule et autres trous avaient disparu de la ville. Depuis le début de la saison des pluies, en octobre dernier, les routes goudronnées s'abîment de nouveau. Et les nids de poule ont fait leur réapparition. Au croisement de la rue Mbochi et de l'avenue de la Tsiémé, à Ouenzé, un grand trou s'est creusé sur la voie goudronnée, qui se transforme en marre d'eau, ralentissant, dramatiquement, la circulation automobile. Un peu partout, les voies s'abîment et l'on ne voit aucune réaction des pouvoirs publics. Certainement, qu'il faut attendre que la ville capitale abrite, de nouveau, un grand événement international, pour penser à réhabiliter les voies goudronnées. Dommage que cette façon de gérer la cité!

Département de la Likouala: grèves et mouvements sociaux interdits!

La semaine dernière, le préfet de la Likouala a pris la décision d'interdire tout mouvement social de nature à troubler l'ordre public dans son département, en cette période sensible post-électorale. Les grèves et les manifestations de revendication sociale ne peuvent plus être organisées, jusqu'à la proclamation des résultats de l'élection présidentielle dont le scrutin se déroulera, le dimanche 20 mars 2016. C'est Radio-Congo qui a relayé cette information. La décision inattendue a surpris d'aucuns, qui craignent que d'autres préfets n'emboîtent le pas à leur collègue de la Likouala.

La grève est suspendue à l'Université Marien Nguabi

L'intersyndical a levé la grève générale illimitée qu'elle avait décrétée il y a quelques semaines, à l'Université Marien Nguabi. La décision des syndicats de lever la grève fait suite à la promesse des négociations avec le gouvernement. En tout cas, on parle du début imminent des pourparlers, pour essayer de trouver un terrain d'entente, mais les syndicats ont, d'ores et déjà, annoncé qu'au cas où leurs revendications ne sont pas satisfaites, la grève sera relancée sans ambages.

Crime insolite à Talangai: un père tabasse à mort sa fillette!

Mercredi 24 février 2016, un père de famille a tabassé à mort sa propre fillette, âgée d'à peine 3 ans. La pauvre, conduite au C.s.i (Centre de santé intégré) Marien Nguabi, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, y a succombé des suites de cette battue. Le père meurtrier serait un récidiviste, selon des témoignages. Il ne cessait de faire subir à sa fillette un traitement dégradant, souvent pour un rien. Certaines personnes s'interrogent s'il jouit parfaitement de ses facultés, eu égard à son comportement. En tout cas, l'intraitable père a été confié à la brigade territoriale de la gendarmerie de Talangai.

Une femme meurt des suites d'un avortement forcé à Mfilou

Le service des urgences du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville a accueilli, la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 février, le corps d'une femme qui aurait succombé des suites d'un avortement forcé. Cette l.v.g. (interruption volontaire de grossesse) aurait été pratiquée à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, où elle résidait, par une femme ayant fait valoir récemment ses droits à la retraite, a-t-on appris. Mais, l'opération a tourné au drame. Selon cette dernière, elle était tout simplement venue au secours de la victime, avec une autre femme, en qualité d'assistante. Les deux présumées auteures de l'avortement sont entre les mains de la police.

Route Moukondo-Mazala-Nkombo Matari: un deuxième lampadaire au sol

Le manque d'entretien des routes et l'indifférence des pouvoirs publics inquiètent les riverains de la route Moukondo-Nkombo Matari. Depuis plusieurs mois, l'érosion est en train d'attaquer cette route, précisément à la station de lavage. Elle menace, dangereusement, une bonne partie du trottoir, du côté droit dans le sens Nkombo Matari-Mazala. Un poteau électrique s'est déjà couché à cet endroit. Un deuxième lampadaire est attaqué par la même érosion qui progresse à pas de géant. En tout cas, l'érosion travaille, mais les services d'entretien ne se réveillent pas. Qu'attendent-ils, pour éviter que ce lampadaire ne soit emporté par l'érosion?

A la Radio rurale, on exige la tête du chef de service financier

Les décisionnaires et journalistes engagés de la Radio rurale congolaise, chaîne publique placée sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, à Brazzaville, sont en colère contre leur chef de service financier dont ils exigent la démission. Dans leur communiqué de presse, ils évoquent un chapelet de problèmes auxquels ils sont confrontés. L'émetteur de diffusion de leurs émissions basé à Nkombo-Matari est endommagé et rien n'est fait pour le réparer. Depuis quatre mois, ils n'ont pas perçu leurs salaires. La faute en incombe, selon eux, à ce chef de service qui ne dépose pas en temps opportun les états de paiement au Ministère des finances. Ils épinglent aussi, l'inaction des autorités, quant à leurs problèmes de transport. Les véhicules de la radio sont parfois utilisés à des fins personnelles, alors que les journalistes triment pour aller aux reportages, parfois à pied. Les avancements des agents sont, par ailleurs, restés en suspens depuis dix ans. Certains ne sont pas inscrits à la sécurité sociale. Autant de griefs qui les pousseront, bientôt, à aller au Ministère de la communication, afin d'évoquer leur situation, estiment-ils, dans l'espoir de trouver satisfaction à leurs difficultés.

F.p.a (Fondation perspectives d'avenir)

Un dialogue pour promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes

Après le forum sur la contribution des jeunes à la construction d'une émergence durable en Afrique et au Congo, organisé du 12 au 13 février 2016, en partenariat avec l'Unesco, la F.p.a (Fondation perspectives d'avenir) a tenu, du 22 au 24 février 2016, à l'hôtel Ledger Plaza, à Brazzaville, un dialogue sur l'entrepreneuriat des jeunes. Ouvert par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence de Denis Christel Sassou-Nguesso, président de la F.p.a, et de Mme Reckya Madoungou, expert international en finance inclusive et en développement, le dialogue sur l'entrepreneuriat des jeunes a eu pour buts de sensibiliser les jeunes sur l'entrepreneuriat, la méthodologie permettant de passer de l'idée à la mise en œuvre effective d'un projet, et sur les mécanismes d'accompagnement à la création d'entreprises, des structures d'appui et de financement.



Denis Christel Sassou Nguesso et Anatole Collinet Makosso.

Cinq cents jeunes étudiants de l'Université Marien Nguabi, des établissements privés d'enseignement supérieur; des jeunes chefs d'entreprises, porteurs de projets et évoluant dans le secteur informel ont pris part au dialogue sur l'entrepreneuriat des jeunes.

Dans son mot de circonstance, Denis Christel Sassou-Nguesso a mis l'accent sur l'engagement de sa fondation dans la formation professionnelle et qualifiante des jeunes, dans l'éveil de la jeunesse congolaise à l'esprit de responsabilité et à l'entrepreneuriat, comme réponse appropriée à la crise de l'emploi qui frappe la jeunesse congolaise. Ouvrant les travaux, le ministre Anatole Collinet Makosso a félicité la F.p.a pour son engagement multiforme au service de la jeunesse congolaise et a invité les jeunes à profiter de ces dialogues pour exprimer leurs préoccupations et contribuer ainsi à l'élaboration de mécanismes efficaces de promotion de

l'initiative privée et d'accompagnement à la création d'entreprises. «Dans le cadre de la stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté et particulièrement pour la lutte contre le chômage des jeunes, le Ministère en charge de la jeunesse se doit de rendre plus accessible l'action gouvernementale en matière de création d'emplois en faveur des cohortes de jeunes entrant sur le marché du travail», a-t-il dit.

Pendant les travaux, les participants ont suivi la leçon inaugurale de Mme Reckya Madoungou, qui a rappelé que le problème de l'emploi des jeunes demeure une question cruciale dans tous les pays d'Afrique qui souffrent plus de sous-emploi des jeunes que du chômage. «Processus de création d'entreprises: de l'idée à la mise en œuvre»; «La clarification sur les procédures de création d'entreprises»; «Les stratégies de financement d'entreprises: de la création à la vie de l'entreprise»; «L'éveil de la jeunesse congolaise



Une vue des jeunes à l'ouverture du dialogue.

à la création et la gouvernance des P.m.e.a (Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat); «L'entrepreneuriat et le leadership féminin», sont des thèmes exposés par des experts qui ont éclairé les participants à renforcer les capacités d'élaboration et de mise en œuvre des projets, développer des capacités personnelles ainsi que l'esprit de créativité entrepreneuriale des jeunes Congolais. Au terme de fructueux échanges, les séminaristes ont recommandé au gouvernement la levée des handicaps mineurs et majeurs à l'initiative privée. De même,

ils ont remercié la F.p.a et son président pour toutes les actions menées au profit de la jeunesse. C'est Mme Adelaïde Moun-gany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, qui a clôturé le dialogue sur l'entrepreneuriat des jeunes. Elle a invité les jeunes à s'engager dans le monde entrepreneurial, pour contribuer à l'émergence du Congo, en présentant leurs projets au département ministériel dont elle a la charge.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

H.e.c (Haute école de commerce) de Montréal (Canada)

22 Congolais diplômés en gestion du secteur de l'énergie

22 Congolais ont suivi, pendant douze mois, à Brazzaville, une formation en gestion du secteur de l'énergie, assurée par la H.e.c (Haute école de commerce) de Montréal. Ils ont soutenu leurs mémoires de D.e.s.s (Diplôme d'études supérieures spécialisées) en gestion du secteur de l'énergie, devant un jury au Canada. La cérémonie relative à la remise de leurs diplômes s'est déroulée, vendredi 19 février 2016, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, en présence des ministres Georges Moyen et Jean-Jacques Bouya, parrain de cette première promotion congolaise, du conseiller politique, de M. Arsenault, représentant l'ambassadeur du Canada en R.D Congo et au Congo, de la directrice générale d'Eclair (Equatorial congo air lines), Mme Fatima Beyina Moussa, diplômée de cette école, des représentants de l'Université Marien Nguabi, etc.



Photo de famille des diplômés avec les officiels.

Les vingt-deux diplômés formant la première promotion congolaise des diplômés de la H.e.c Montréal évoluent dans plusieurs entreprises à Brazzaville et à Pointe-Noire: C.e.p.i (Centre d'étude et d'évaluation des projets d'investissement), au sein de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence des industries extractives), au Ministère des hydrocarbures, à la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), à la S.n.e (Société nationale d'électricité) et à la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo). «En obtenant ce diplôme, nous allons prendre en main la gestion du secteur de l'énergie, afin de participer activement à l'émergence du Congo», a

confié un participant, Bejban Cedrick Arsano, qui a remercié, au nom de ses collègues, le gouvernement pour l'opportunité qui leur a été donnée de suivre cette formation. Dans son mot de circonstance, Michel Patry, directeur de la H.e.c Montréal, s'est dit fier de partager cette célébration au Congo et a réitéré l'engagement de continuer à travailler ensemble avec les partenaires congolais. Pour le directeur de la H.e.c, le programme de D.e.s.s résulte de la volonté du gouvernement congolais d'offrir une formation de haut niveau à ses cadres. «Il s'agit, là, d'une initiative importante du gouvernement congolais et dont l'engage-

ment personnel du président Sassou-Nguesso et du ministre Jean-Jacques Bouya démontre les efforts pour l'enjeu crucial de l'éducation au Congo», a-t-il dit. Pour sa part, le ministre Georges Moyen s'est réjoui de voir la liste des diplômés s'élargir. «L'obtention des visas n'étant toujours pas chose facile dans ces pays-ci, comment ne pas se réjouir de voir les diplômés obtenir un D.e.s.s, qui a la même valeur que celui qui est délivré à Montréal, juste pour un transfert de compétences et un transfert de technologies? Je vous en félicite et au nom du gouvernement, je prends l'engagement solennel de tout faire pour que ce partenariat se pérennise. Je félicite ces lauréats qui, j'espère qu'à l'instar de la

directrice d'Eclair, vont être de véritables ambassadeurs de votre école», a-t-il déclaré. Par la même occasion, il a été projeté le message de Mme Silvia Ponce, directrice à la direction d'études supérieures à la H.e.c, qui a appelé les nouveaux diplômés à mettre en pratique les enseignements reçus et à intégrer la famille H.e.c Montréal, en ayant un contact permanent avec leur école. La première promotion des diplômés congolais de la H.e.c-Montréal a été dénommée promotion Jean-Jacques Bouya, pour sa détermination à la formation des cadres congolais.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Point de presse de Gaspard Kaya-Magane

Le sénateur à la tête du courant des Upadésiens fidèles aux idéaux de Lissouba

Lors d'un point de presse, le 16 février 2016, dans la salle Louis Badila, au siège de La Semaine Africaine, à Brazzaville, le sénateur Gaspard Kaya Magane a réagi à la décision prise par la session extraordinaire du conseil national de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) (30-31 janvier 2016) de l'exclure du parti. Dans un document de huit pages, il a réfuté cette décision. «*En prononçant l'exclusion de ces membres, le conseil national, influencé par Tsaty-Mabiala et ses fanatiques, a outrepassé ses compétences*», a-t-il répliqué.

A la tête de ce qu'il appelle «le courant des Upadésiens fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba», le sénateur Gaspard Kaya Magane s'est lancé dans une contre-attaque en règle contre le premier secrétaire de l'U.pa.d.s, Pascal Tsaty-Mabiala, candidat du parti à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Tout d'abord, il a rejeté la sanction prise à son encontre et se considère toujours comme membre de l'U.pa.d.s: «*En prononçant l'exclusion de ces membres, le conseil national, influencé par Tsaty-Mabiala et ses*

fanatiques, a outrepassé ses compétences. Par ces motifs, ces sanctions sont nulles, mais surtout ridicules. Elles prouvent, une fois de plus, la dictature qui a cours aujourd'hui à l'U.pa.d.s, aile Tsaty-Mabiala». Selon lui, le parti est divisé en «deux tendances diamétralement opposées sur le plan idéologique et stratégique. Dorénavant, ces deux sensibilités siègent séparément, suite à l'adoption, par l'U.pa.d.s, aile Tsaty-Mabiala, de la violence comme moyen d'accès à la présidence de la République et au constat de division fait par rapport aux orientations majeures du professeur Pascal Lissouba». Selon lui,



Gaspard Kaya Magane.

«*les deux sensibilités ne poursuivent pas les mêmes objectifs et ne prônent pas les mêmes principes d'action politique*». Lui-même se dit être à la tête de «l'U.pa.d.s originelle, demeurée fidèle aux idéaux démocratiques et progressistes du professeur Pascal Lissouba» et qui compte «des vice-présidents, des membres du bureau politique, du conseil national et de nombreux militants». Gaspard Kaya Magane s'est

lancé aussi dans une attaque en règle contre le premier secrétaire de l'U.pa.d.s, candidat de son parti à l'élection présidentielle. «*Leur candidat manque d'assise populaire et porte à vie un lourd passif politique, en sa qualité d'ancien ministre de la guerre ayant ordonné, sans l'accord du chef suprême des armées, le bombardement ciblé de certains quartiers de Brazzaville, lors des violences politiques qu'a connues notre pays, de juin à octobre 1997. Par conséquent, il ne pourra obtenir des suffrages de ces populations*», a-t-il argué. Le sénateur met sur sa tête aussi, «le déclenchement de la guerre tribalo-ethnique qui a opposé les ressortissants des pays du Niari à ceux du Pool». «*Ces derniers ne pourront lui faire confiance et lui accorder leurs suffrages, à l'occasion de ce scrutin majeur*», estime-t-il. Signalons, tout de même, que l'U.pa.d.s avait réagi à cette sortie médiatique du sénateur exclu, en rappelant qu'il n'a plus le droit de s'exprimer au nom de l'U.pa.d.s.

Réseau des associations œuvrant pour le développement de la Likouala

Pour un candidat proche des populations

«Le département et le pacte républicain, quelles perspectives?». Tel est le thème de la première rencontre citoyenne organisée, dimanche 14 février 2016, à la Préfecture de Brazzaville, par le Réseau des associations œuvrant pour le développement de la Likouala, que dirige Me Stève Bagne. Au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part de hauts cadres ressortissants de ce département, tant de la majorité que de l'opposition, le sujet de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 a été abordé. A ce propos, le réseau persiste et signe que la «*Likouala a besoin d'un candidat digne et capable d'apporter des solutions pour le bien-être de cette contrée*». Le Réseau des associations œuvrant pour le déve-



Me Stève Bagne (au milieu), pendant la rencontre citoyenne.

Première session du comité fédéral du M.c.d.d.i-Pool

Le choix de la candidature de Denis Sassou-Nguesso confirmé

Conformément aux conclusions des assises de la session extraordinaire du comité national et du bureau politique du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), tenues le dimanche 31 janvier 2016, à Brazzaville, ainsi que celles de la troisième convention, les militants et sympathisants du comité fédéral M.c.d.d.i du Pool se sont réunis, samedi 6 février 2016, à Kinkala, dans la salle polyvalente de l'hôtel du conseil départemental, pour entériner le choix du comité national sur la candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Pour cela, ils en ont appelé à la candidature du président de l'Alliance P.c.t.-M.c.d.d.i, Denis Sassou-Nguesso.

Les cadres et militants du comité M.c.d.d.i du Pool ont compris la nécessité de respecter les dernières volontés du président-fondateur du M.c.d.d.i, Bernard Bakana Kolélas, à savoir: la paix, la concorde et l'unité nationale. Placés sous les auspices du président fédéral du Pool, Jean-Claude Mias-

soba, la première session de ce comité s'est déroulée en présence de quelques invités de marque, parmi lesquels le président du conseil départemental, Michel Bouboutou, et les représentants des partis de la majorité présidentielle (P.c.t., Mar, Pulp, R.c...). Elle a connu la participation des militants et sympathisants



Le présidium, pendant la session.



Les participants.

venus de tous les districts du Pool. Un seul point était à l'ordre du jour: la candidature de Denis Sassou-Nguesso à la présidentielle du 20 mars prochain. A cette occasion, le président fédéral a invité les militants et sympathisants à se faire enrôler sur les listes électorales, afin que le candidat de la majorité triomphe dès le premier tour. «*Le Pool, toujours le Pool. Le temps est venu pour les militants du M.c.d.d.i Pool d'entériner les décisions de la coordination nationale. Le choix de Denis Sassou-Nguesso est dans tous les cœurs des militants et c'est le choix du socle de l'unité nationale. C'est pourquoi il faut mobiliser toutes les énergies, pour que Denis Sassou-Nguesso gagne. C'est une décision*

politique responsable par rapport à la donne politique actuelle. Nous sommes les seuls dignitaires qui connaissons l'histoire du parti. En tout cas, le M.c.d.d.i seul ne peut pas gagner une élection présidentielle sans le jeu des alliances. D'ailleurs, dans cette élection, il y a trop de menteurs, d'aventuriers, d'opportunistes, de handicapés politiques, surtout du côté de l'opposition», a dit, avec véhémence, le président fédéral. A la fin des travaux, une déclaration, une recommandation et une motion de soutien ont été adoptées. Une quête spéciale pour contribuer au cautionnement du candidat a été organisée, mais son montant n'a pas été révélé.

Pascal BIOZI KIMINOU



Ici, il répond aux questions d'un journaliste.

veloppement de la Likouala est une plateforme associative qui regroupe quatre associations dirigées par des natifs de la Likouala. Il s'agit, entre autres, de l'Ajudl, l'A.j.l., As Diaspora, et de l'A.d.c.b.e, dont l'objectif est d'inciter les ressortissants de la Likouala à contribuer au développement harmonieux de leur contrée. Pour cette rencontre, le réseau a frappé fort, en réunissant les cadres fils et filles de la Likouala de diverses obédiences, comme Charles Zacharie Boawao, Jean-Marie Tassoua, Etienne Mokondzi-Mobé, Germain Biyandé, Aimé Bokino, etc. Les participants à la rencontre citoyenne organisée à la Préfecture de Brazzaville étaient majoritairement jeunes. Ils ont passé en revue les questions relatives au développement de leur département et se sont exprimés librement, en dénonçant l'injustice sociale au niveau de l'administration, le manque d'eau potable et de l'électricité permanente à Impfondo, l'état d'enclavement de la Likouala, la municipalisation accélérée dont les ouvrages demeurent, pour la plupart, des éléphants blancs, le manque d'entente entre les cadres du département, etc. Dans ses réponses, le président du réseau, Stève Bagne, a indiqué que certaines préoccupations évoquées ne sont pas seulement propres au département de la Likouala. Il a demandé aux participants de ne pas verser dans le pessimisme. «*Nous devons serrer les coudes, pour aller de l'avant et relever nos défis. Si beaucoup de choses nous échappent, c'est parce que nous ne sommes pas unis. Un peuple divisé ne peut rien entreprendre*», a-t-il affirmé. Il a indiqué que toute initiative allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de la population et du développement de la Likouala est la bienvenue. Au sujet de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, le réseau persiste et signe que la Likouala va soutenir un candidat digne et capable d'apporter des solutions au bien-être des populations de cette contrée. Ce que l'on peut retenir, c'est que le réseau a réussi à mettre ensemble les hauts cadres ressortissants de la Likouala, tant de la majorité que de l'opposition. Mais, Stève Bagne a tenu à rappeler que le réseau est apolitique, raison pour laquelle il a appelé les participants à la concorde, la paix, l'unité nationale et l'amour du prochain.

Pascal Azad DOKO

Election présidentielle anticipée

La D.r s'engage à soutenir le candidat Denis Sassou-Nguesso

A l'occasion de sa sortie officielle, dimanche 14 février 2016, à l'hôtel de ville de Brazzaville, la D.r (Dynamique pour le renouveau), une association politique située à la majorité présidentielle, a décidé d'apporter son soutien à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso. Un bureau exécutif de onze membres, dirigé par Levy Younes Ambwouli, a été présenté. Dans son mot de circonstance, le président de la Dynamique pour le renouveau, Levy Younes Ambwouli, a indiqué que son organisation est un cadre politique qui voudrait, désormais, contribuer à l'édification de la Nation congolaise, en s'appuyant sur les grands principes fondamentaux de la République. Consciente de cet enjeu, la Dynamique pour le renouveau envisage de mettre en place un vaste programme de campagne de proximité sur la culture démocratique, sur l'intérêt de garantir les valeurs de justice, de paix et de développement, tant au niveau des autorités politiques qu'à celui de la population.



**BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO**

Le Bureau régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise chargée de la réparation et de la maintenance des équipements électroménagers à l'usage professionnel à la cuisine de la Cafétéria centrale de l'OMS, Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

Le présent avis d'appel d'offre a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente en vue de la signature d'un accord contractuel pour la réalisation des prestations suivantes :

Maintenance curative:

- Inspection pour un diagnostic de chaque équipement ;
- Production d'un rapport technique relatif aux pannes diagnostiquées ;
- Production d'un devis global détaillé pour la réparation de chaque équipement;
- Exécution des travaux de réparation.

Maintenance préventive périodique

- Maintenance périodique des équipements (vérification, contrôle, révision, réglage, dépannage et réparation (fréquence à proposer par le soumissionnaire) ;
- Production d'un rapport technique relatif à une visite de maintenance ;
- Production d'un rapport technique relatif aux pannes diagnostiquées ;
- Production d'un devis global détaillé pour la réparation de chaque équipement;
- Exécution des travaux de réparation.

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/005/2016

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE SPECIALISEE CHARGEE DE LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS PROFESSIONNELS A LA CUISINE DE LA CAFETERIA CENTRALE DE L'OMS, BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges y afférant jusqu'au Lundi 14 mars 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate», Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie d'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisées ;
- la méthodologie à utiliser

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations dans le format suivant:

Prestations	Montant des prestations HT
Maintenance curative (réparation des équipements)	
Maintenance préventive (prestation mensuelles HT)	

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre

l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/005/2016. CONFIDENTIEL – RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LA REPARATION ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS PROFESSIONNELS DE LA CAFETERIA CENTRALE DE L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard mardi le 15 mars 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le vendredi 4 mars 2016 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H15: séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Fait à Brazzaville, le 02/03/2016

Le Bureau régional de l'Afrique de l'OMS.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

INSERTION LEGALE

«INCO WELL SERVICES»

Société A Responsabilité Limitée au capital de DEUX MILLIONS F. CFA
Avenue Jacques BOUITI, Côte sauvage
Quartier: Centre-Ville
Téléphone: 05 035 76 21
BP:5028
RCCM N° CG/PNR/16 B 873
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 28 septembre 2015, dûment enregistré le 13 janvier 2016, sous le folio 006/2, n° 026, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Design des puits, complétion;
- Intervention sur puits (descente, retrait et réparation équipements);
- Activation des puits (artificial lift);
- Services pétroliers.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et im-

mobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Dénomination sociale: «INCO WELL SERVICES»;

Adresse: Avenue Jacques BOUITI, Côte sauvage, quartier Centre-ville;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Georges BIHEMI, pour une durée de deux ans renouvelables.

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/16 B 873.

Pour avis,

Le Notaire,
Maître Brislaine KOUTOU

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total.
E-mail: baronlove20032001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du 09 juin 2009, a été constituée la société dénommée: «MARCOPERA-SARL-U», aux caractéristiques:

- Dénomination: MARCOPE-RA-SARL-U;

- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- Capital social: 1.000.000 F. CFA;

- Siège social: A Pointe-Noire, quartier Mbota, vers le marché, Boîte postale: 5077, Téléphone: (00242) 06 670 26 17/05 535 28 33/05 546 65 38;

- Objet social: Prestation de services; location de personnel; location de matériel; vente des pièces détachées; maintenance de matériel;

- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;

- Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le n° 3356, Folio 098/104 en date du 09 juin 2009;

- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire;

- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/09 B 957 du 12 juin 2009;

- Gérance: Monsieur NIOKO-LO-MAONDZI Cherry Chancel est

nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

Modifications intervenues:

Suite à une réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître MASSELOT, Notaire, en date du quatorze janvier deux mil quinze, enregistré sous le n° 411, folio 009/03 du 20 janvier 2015, l'associé unique a décidé: de transférer le siège social, de modifier les statuts et de maintenir le gérant.

- Siège social nouveau: A Pointe-Noire, quartier Songolo, côte-à-côte avec l'école primaire, Boîte postale: 5077, Téléphone: 06 670 26 17/05 535 28 33/05 546 65 38.

- Modification des statuts: Les statuts ont fait également l'objet d'une modification pour les mettre en harmonie avec les textes de l'OHADA.

- Gérance: Monsieur NIOKO-LO-MAONDZI Cherry Chancel est maintenu aux fonctions de gérant, pour une durée de quatre (04) ans.

Pour avis,

Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE

Force publique: Election présidentielle anticipée du 20 mars 2016 Réfléchir sur les contraintes et dilemmes d'ordre opérationnel

Organisé par le commandement de la Force publique, en partenariat avec le C.i.c.r (Comité international de la Croix-rouge), l'atelier de sensibilisation aux règles et normes internationales applicables à la fonction policière et aux forces de l'ordre a eu lieu, du 16 au 20 février 2016. Sous le patronage du général de division Guy Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), coordonateur du G.a.s (Groupe d'anticipation stratégique) et en présence de Cynthia Aoun, cheffe adjointe de la délégation régionale du C.i.c.r de Yaoundé, au Cameroun.

Plus de 160 participants, venus des F.a.c, de la gendarmerie nationale et de la police, sélectionnés parmi les responsables de commandement de petites unités, ont pris part à cet atelier, dont l'objet était d'amener les participants à réfléchir sur les contraintes et dilemmes d'ordre opérationnel, pratique et juridique auxquels sont confrontés la gendarmerie, la police et les Forces armées lors des opérations conjointes d'application du droit. Après le rappel du cadre juridique encadrant les missions visant l'application des lois et le maintien de l'ordre public, les participants ont abordés, pendant les travaux, les points liés: aux standards internationaux régissant l'usage de la force et des armes à feu; à l'arrestation et à la détention. Dans ce cadre, il leur a été rappelé et abondamment discuté les principes de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de précaution qui doivent encadrer toutes les activités relatives à l'application des

lois. La notion importante de réponse graduée, en termes de moyens ou méthodes qui, en évitant un usage excessif de la force, permet de prévenir ou de contenir l'escalade de la violence, de garder ou de reprendre le contrôle des opérations et de désamorcer une situation tendue et, d'assurer, ainsi, une meilleure protection des populations a été fort bien débattue. Par ailleurs, l'ensemble des participants a discuté et bien compris les règles strictes entourant l'usage des armes à feu, mesure extrême et limitée à des circonstances bien définies, tout comme la responsabilité d'apporter des soins aux blessés et de les évacuer si nécessaire, vers des infrastructures hospitalières. Les normes et standards internationaux régissant les arrestations et la détention, notamment l'interdiction absolue de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ont fait, également, l'objet de fructueuses discussions. Les différents points abor-



Le général de division Guy Blanchard Okoi.

dés ont permis, donc, de mettre en relief et d'échanger sur les responsabilités du commandement à tous les échelons: responsabilité de respecter et de faire respecter la loi, de la faire connaître et de la faire comprendre à ses subordonnés, de former et d'entraîner ses hommes, de sanctionner. Le général Okoi s'est dit satisfait des résultats obtenus, avant d'inviter le personnel de la Force publique, d'être en mesure, au soir du 20 mars 2016, à l'étape finale recherchée, inscrite dans les documents de planification, d'apprécier le chemin parcouru dans la perpétuelle quête du mieux faire. «Le maintien et le renforcement du lien armée-nation sont

impératifs et vitaux, pour la survie de nos nations. Nous ne le dirons jamais assez. Tout comme nous ne cessons de croire à la nécessité permanente d'améliorer le professionnalisme de nos personnels que nous considérons comme le ferment de ce bien», a-t-il conclu. Soulignons que des membres du commandement de la Force publique, ainsi que des responsables du C.i.c.r ont rehaussé de leur présence ces travaux. La formation qui s'est achevée à Brazzaville se poursuivra, prochainement, sur toute l'étendue du territoire national.

Alain-Patrick MASSAMBA

J'aime lire
La Semaine Africaine

S.n.e (Société nationale d'électricité)

Améliorer la desserte en électricité de la clientèle, en réduisant les pertes techniques et commerciales

La S.n.e (Société nationale d'électricité) et Edf (Electricité de France) ont organisé du 18 au 19 février 2016, à la résidence Elonda, un séminaire de formation sur le management et la gestion. Celui-ci a été ouvert par Louis Kanoha Elenga, directeur général de la S.n.e, en présence de Claude Hartmann, chef de mission Edf.



Les participants pendant les travaux.

Une vingtaine de participants, dont des directeurs centraux et départementaux, ainsi que des chefs de services, a pris part à ce séminaire de formation, lequel a eu, entre autres objectifs, de maintenir des unités de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique; d'améliorer la desserte en électricité de la clientèle; de réduire des pertes techniques et commerciales; d'augmenter le chiffre d'affaire et des recettes. Ouvrant les travaux, Louis Kanoha Elenga a donné le sens du séminaire de formation, en déclarant: «le séminaire qui s'ouvre, ce jour, est l'illustration de la volonté du directoire de faire en sorte que l'année 2016 soit porteuse du grand changement dans notre façon de gérer la S.n.e, c'est-à-dire de gérer le client, le salarié et être performant. Aussi, je vous invite à un examen minutieux des documents qui seront soumis à votre analyse.» A l'issue des travaux, les directeurs centraux, départementaux et les chefs de services ont reçu, chacun, la lettre de mission pour cette année, la lettre de mission qui constituera la base de l'évaluation de l'action de chacun. En outre, il a été demandé tous de s'approprier le budget exercice 2016, instrument de simulation, d'aide à la prise de décision, et de contrôle de gestion.

Bybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Ong «Afrique Emergence»

Pour la promotion d'une éducation de qualité

La famille des O.s.c (Organisations de la société civile) congolaises s'est agrandie avec la naissance de l'Ong «Afrique Emergence», laquelle a fait sa sortie officielle, le jeudi 25 février dernier, à la Mairie centrale de Brazzaville.

Dirigée par un bureau de sept membres, présidé par Welcome Amour Joseph, cette Ong a une vision qui repose sur trois piliers essentiels: l'école pour tous, l'initiation aux valeurs humaines et la protection de l'environnement. «Le contexte international et les efforts déployés par la communauté internationale doivent, donc, nous inciter davantage à l'action», a révélé le président de l'Ong. «Afrique Emergence» est une structure à caractère socio-économique ayant pour but de lutter contre toute sorte de violation des droits de l'homme, de corruption, de fraude et d'impunité, ainsi que contre l'immoralité sociale à l'égard de toutes les couches de la société, surtout les plus vulnérables. Elle entend, également, mobiliser les communautés locales contre tout acte susceptible de compromettre la paix et les initiatives de développement en République du Congo; créer les conditions du vivre ensemble, etc. «Nous avons jugé qu'il est temps d'apporter notre pierre à l'édifice. Aucun enfant du Congo en âge de scolarisation ne doit être privé de la chance d'aller à l'école. Dans toutes les villes, tous les villages, nous allons œuvrer pour la



Les membres du bureau exécutif.

promotion de l'éducation scolaire, notamment à travers l'appui à la formation des enseignants, surtout en milieu rural, la construction des écoles dans les zones enclavées, la mise sur pied des bibliothèques dans tous les centres urbains, en vue de rapprocher le livre de la population. Notre bataille, c'est aussi nous approprier des vraies valeurs humaines», a affirmé Welcome Amour Joseph, complétant, ainsi, les missions de l'Ong qu'il préside. De par ses objectifs, l'Ong «Afrique Emergence» sera, à n'en point douter, un vrai

partenaire du département ministériel de l'enseignement et de l'éducation civique. Pour Vinnmar Aurore Gomaby, secrétaire générale de l'Ong, «l'émergence passe par le changement

des mentalités et l'abandon des antivaleurs, pour impacter, d'une part, les performances des facteurs de développement du Congo et, pour améliorer, d'autre part, les conditions de vie des populations.» Signalons qu'à l'instar d'autres organisations, «Afrique Emergence» est dotée d'organes de gouvernance: une assemblée générale, un bureau exécutif, une commission de contrôle et d'évaluation.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Première session du conseil de collège des présidents des dix localités des districts de Kimongo et de Londelakaye

Le bilan de l'exercice de la première année s'est avéré négatif

Sous l'égide de Joseph Ndoki Charby, président de la communauté Sundi à Pointe-Noire, la salle de mariage du siège de l'arrondissement 3 Tié-Tié a abrité, dimanche 7 février 2016, les travaux de la première session du conseil de collège des présidents des dix localités des districts de Kimongo et de Londelakaye, où sont implantés, en grand nombre, les Sundis. Parmi les invités d'honneur: Yves Bernard Mahoungou Massila, président national de la communauté Sundi et député de Kimongo, Mboumba Luila, député de Londelakaye, et Jean Paul Mabiala Pépé, président de la communauté Sundi vivant à Dolisie.

Au terme des travaux, lesquels se sont déroulés dans une ambiance fraternelle, le collège des présidents a retenu qu'en 2016, il procédera à la mise en place progressive des commissions spécialisées dans toutes les dix localités. Il s'agit, entre autres, des commissions: des événements

sociaux, de l'éducation et culture, et du règlement coutumier. Par ailleurs, la deuxième session préparatoire à l'assemblée générale du renouvellement des instances se tiendra, le 5 février 2017, à Nkayi. Et en 2018, aura lieu la grande assemblée générale de fin de mandat du bureau national et du renouvellement

des instances. Toutefois, le bilan de la première année d'exercice du collège des présidents s'est avéré négatif. Et pour cause? Sur les dix localités ciblées, seule Nkayi a pu mettre en place toutes les commissions spécialisées. Les autres ayant trainé le pas, à cause, peut-être, des contraintes financières inhérentes à toute nouvelle structure. 2015, première année d'exercice du collège des présidents, a été considérée comme une année d'apprentissage, et l'examen du budget annuel exercice 2016 a été renvoyé à une session extraordinaire. Celle-ci sera convoquée ultérieurement par le président national.

Equateur
Denis NGUIMBI

Santé

La conjonctivite, une affection très fréquente

La conjonctivite ou réaction inflammatoire de la conjonctive est très fréquente et peut être due à de nombreuses causes (virale, bactérienne, allergie, corps étranger, produit chimique). Elle est heureusement souvent bénigne, sans conséquence sur la vision, et guérit habituellement avec un traitement médical simple. Sachez cependant qu'une conjonctivite peut récidiver, d'où l'importance de bien suivre le traitement ainsi que les règles d'hygiène associées, car certaines conjonctivites peuvent être contagieuses.

La conjonctivite, une affection fréquente

La conjonctivite est une affection très fréquente, à laquelle nous avons pratiquement tous été confrontés au moins une fois dans notre vie. Même

si elle est le plus souvent bénigne, il ne faut pas négliger son traitement, surtout si elle est d'origine infectieuse. L'œil étant un organe fragile, évitez l'automédication pour tout ce qui concerne les problèmes oculaires. La consultation d'un ophtalmologiste s'impose toujours en cas de doute.

Qu'est-ce qu'une conjonctivite?

La conjonctive est la membrane transparente qui recouvre le blanc de l'œil et se réfléchit à l'intérieur des paupières, au niveau de ce qu'on appelle «les cuis-de-sac conjonctivaux». La conjonctive est, donc, directement exposée à l'air ambiant, aux allergènes (substances qui provoquent une allergie) et aux microbes. Elle possède cependant une bonne défense naturelle, renforcée par les

larmes qui contiennent des anticorps et qui ont un rôle de lavage. La conjonctivite ou inflammation de la conjonctive se manifeste essentiellement par une sensation de cuisson, de corps étranger ou de poussière dans les yeux, sans douleur véritable. Les yeux sont larmoyants et rouges (car les vaisseaux de la conjonctive sont dilatés); la conjonctive peut être le siège d'un œdème (ou gonflement). Il arrive parfois, le matin au réveil, qu'un écoulement de pus (sécrétion jaunâtre) colle aux cils. Lorsqu'elle est isolée, une conjonctivite ne perturbe pas la vision. On constate cependant très souvent une importante sensibilité à la lumière vive ou photophobie, qui peut obliger à porter des lunettes de soleil.



Bolloré Africa logistics Congo obtient l'extension du périmètre de certification ISO 9001:2008

Bolloré Africa Logistics Congo se mobilise au quotidien pour se conformer aux normes et standards internationaux en vigueur. Le 27 janvier 2016, l'entreprise a obtenu l'extension du périmètre de certification ISO 9001:2008 de ses métiers.

Cette nouvelle certification vient compléter les précédentes obtenues respectivement en 2013 (pour le Shipping) et en 2014 (pour les Solutions logistiques et la Logistique Pétrolière). Désormais le périmètre de certification couvre l'ensemble des métiers suivants :

- Activités d'agence maritime – Consignation des marchandises à l'export et à l'import – Consignation de navires – Représentation de l'armateur - Activités Solutions logistiques Maritimes & Aérien - Activités de Logistique Pétrolière, mise à disposition du matériel et/ou du personnel, opérations de livraison et de levage -Livraisons



Cette nouvelle certification vient compléter les précédentes obtenues respectivement en 2013 (pour le Shipping) et en 2014 (pour les Solutions logistiques et la Logistique Pétrolière)

Import/Export - Agence Express - Manutention portuaire.

La mise en pratique et le respect des exigences normatives, légales et réglementaires au sein de notre entreprise traduisent le respect de nos engagements auprès des administrations locales, des instances internationales et de nos clients.

A ce jour, nos équipes sont déjà à pied



Le certificat ISO.

d'œuvre pour migrer, d'ici la fin de l'année 2016, vers la nouvelle norme ISO 9001 : 2015 pour l'ensemble de nos métiers certifiés. Ceci dans un souci constant de conformité garantissant la qualité de service délivrée à nos clients.

RENAULT DUSTER 4X4
À PARTIR DE
14.900.000 FCFA TTC*

RENAULT
La vie, avec passion

VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!

- MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- 4 CYLINDRES | 105 CV | 4X4
- TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- 5 PORTES | 5 PLACES ASSISES
- AIR CONDITIONNÉ
- ABS | VÉROUILLAGE CENTRALISÉ

- VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- BARRE DE TOIT
- RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- COMMANDE AU VOLANT
- ROUE DE SECOURS
- IMMATRICULATION OFFERTE

*prix livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.

TRACTAFRIC MOTORS
Congo

BOULEVARD DU PRÉSIDENT M. NGOUABI | B.P. 697 POINTE-NOIRE | RÉP. DU CONGO
CEL : + 242 06 948 89 08 | TÉL : + 242 06 665 40 30 | WWW.TRACATAFRICTMC-CONGO.COM

Etude de Me G. Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, Immeuble ex-Air Afrique, premier étage, face hôtel Elaïs,
ex-Mbou Mvou-Mvou, B.P.: 4821, Tél: 06 664 85 64/04 432 52 12, République du Congo.

INSERTION LEGALE

SOCIETE «METAFRIQUE CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social F. CFA: Dix Millions (10.000.000)
Siège social: zone industrielle Vindoulou
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/16 B 812
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

**FORME-OBTET-DENOMINATION-SIEGE
SOCIAL-DUREE-GERANCE**

Suivant acte authentique portant modification des statuts de la société METAFRIQUE CONGO, en date à Pointe-Noire du 12 Septembre 2013, et enregistré même date sous le Folio 170, numéro 79, il a été créée une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ayant pour:

Forme: SARLU;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Étranger:

- La collecte, l'achat, la vente, l'exploitation, la fonte et la préparation industrielle de tous métaux ferreux ou non ferreux; la production et la mise sous forme de paquets, de lingots ou toutes autres formes de métaux recyclables ou non recyclables;
- L'achat de vieilles machines d'usines, de chantiers, pour récupération et recyclage; l'achat de vieux bateaux, navires, bacs ou bacs à citerne pour transport de carburant, pour récupération, vente et exploitation; la construction et l'établissement d'usines ou de chantier pour fondre, compresser ou découper tous types de métaux ferreux ou non;
- Le commerce général et le négoce, l'achat, la transformation, l'exploitation et l'exportation de tous types de batteries et leurs éléments;
- Import-export;
- Importation et vente d'objets de métal de

toutes sortes (fer à béton, pointes, tubes carrés, etc.);

Et, d'une manière générale, la société pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, industrielles et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter la réalisation;

Dénomination: la société a pour dénomination sociale «METAFRIQUE CONGO» SARLU;

Siège social: Zone Industrielle Vindoulou;

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérance: Monsieur GOSWAMI Arun;

RCCM: CG/PNR/12 B 160;

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 09/05/2014, sous le n°14 DA 485.

Fait à Pointe-Noire, le 19 Février 2016.

*Pour avis,
Me G. Christian YABBAT-
LIBENGUE*

Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire

Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P.: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

DONATIEN EMMANUEL OBAMBI-CONGO

En abrégé «D.E.O-CONGO SARLU»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 13, rue Balloys, quartier 55, arrondissement 5 Ouenzé,
E-mail: deocongo@gmail.com; Tél: 06.936.26.26/04.470.23.23, Brazzaville,
République du Congo
RCCM: 16 B 6298

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 05 janvier 2016, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, dûment enregistré à la Recette de l'enregistrement des domaines et des timbres de Poto-Poto, le 12 janvier 2016, sous Folio 7/2 Numéro 0049, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La prestation de services de tous travaux de bâtiment, génie civil et des travaux publics et privés; - Le bureau d'études et le suivi des projets de tous genres; - La fourniture d'équipement et l'aménagement; - L'import - export; - La mise à disposition du personnel; - Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général); - L'exploitation des quincailleries; - Le fret; - Le transport et la logistique;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement; Dénomination: la société a pour dénomination: DONATIEN EMMANUEL OBAMBI-CONGO, en abrégé «D.E.O - CONGO SARLU»;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: 13, rue Balloys, quartier 55, arrondissement 5 Ouenzé, E-mail: deocongo@gmail.com, Tél: 06.936.26.26/04.470.23.23, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 05 janvier 2016 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 05 janvier 2016, Monsieur OBAMBI Donatien Emmanuel, associé unique, a été nommé en qualité de gérant de la société DONATIEN EMMANUEL OBAMBI-CONGO, en abrégé «D.E.O-CONGO SARLU», pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été entrepris, le 04 février 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 16 DA 106;

Immatriculation: la société DONATIEN EMMANUEL OBAMBI-CONGO, en abrégé «D.E.O-CONGO SARLU», a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro 16 B 6298.

*Pour insertion légale,
Maître Sylvert Bérenger
KYMBASSA BOUSSI.*

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine,
Centre-ville

Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

TOTAL E&P CONGO

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 20.235.301,20 USD
SIEGE SOCIAL: AVENUE RAYMOND POINCARE,
B.P.: 761, POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM POINTE-NOIRE N° RCCM CG/PNR/08 B 625.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 21 juillet 2015, reçu au rang des minutes de l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, en date du 06 janvier 2016, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, le 12 janvier 2016, sous numéro 321, folio 07/9, les administrateurs ont décidé de renouveler le mandat de Monsieur Pierre JESSUA, en qualité de Directeur Général, pour la durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2017 sur les états financiers de synthèse de l'exercice 2016.

Pour insertion,

Brazzaville, le 25 Février 2016.

Maître Salomon LOUBOULA

AVIS DE CESSION D'ACTIVITE

Par acte sous seing privé en date du 22 février 2016, La Société BUROSTOCK Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50.000.000 FCFA Siège Social : B.P.430, Avenue Félix Eboué BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro -CG / BZV / 07 B 731,

A cédé à la Société CANAL+ CONGO Société Anonyme avec Administrateur Général au capital de 10.000.000 FCFA, dont le siège social est sis 15, boulevard Charles de Gaulle à Pointe Noire et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe Noire sous le numéro CG/PNR/14 B 45; son activité de Distributeur commercial des offres d'abonnements CANAL+, exploitée en République du Congo.

*Pour avis
CANAL+ CONGO SA*

AVIS DE CESSION D'ACTIVITE

Par acte sous seing privé en date du 22 février 2016, La Société ELECTRA Société Anonyme au capital de 425.000.000 FCFA siège social B.P. 209 - 06, Rue Tchibassa Centre-Ville - Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe Noire sous le numéro CG / PNR / 10 B 1519 (ancien 01 B 2638);

A cédé à la Société CANAL+ CONGO Société Anonyme avec Administrateur Général au capital de 10.000.000 FCFA, dont le siège social est sis 15, boulevard Charles de Gaulle à Pointe Noire et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe Noire sous le numéro CG/PNR/14 B 45; son activité de Distributeur commercial des offres d'abonnements CANAL+, exploitée en République du Congo.

Pour avis

CANAL+ CONGO SA

Construction de l'immeuble siège social de la BSCA Bank à Brazzaville

Le Chef de l'Etat a posé la première pierre, pour le démarrage officiel des travaux

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso a procédé, jeudi 25 février 2016, à la pose de la première pierre pour marquer le démarrage officiel des travaux de construction du siège social de la BSCA Bank (Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique) à Brazzaville. Bâti à l'ex-piscine Caïman, au centre-ville, le siège de cette nouvelle banque est un immeuble de quinze étages, d'un coût total de 30 milliards de francs Cfa y compris l'équipement, entièrement financé sur ressources propres de la BSCA Bank. C'est la société CSCEC (China State Construction and Engineering Corporation) qui réalise les travaux, sous le contrôle de la société congolaise Architecture, Imagerie et Construction d'Eugène Okoko.



Denis Sassou Nguesso posant la première pierre.

La cérémonie de pose de première pierre s'est déroulée en présence du Ministre d'Etat Firmin Ayessa, Directeur de cabinet du Chef de l'Etat, de M. Gong Chao, Vice-Président de la Banque agricole de Chine, actionnaire de la nouvelle banque, du Ministre d'Etat Gilbert Ondongo, Ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille Public; des Présidents des institutions constitutionnelles, des membres du Gouvernement, du corps diplomatique et du cabinet du Chef de l'Etat, des officiers du Haut-Commandement militaire, de M. Xia Huang, Ambassadeur de Chine, M. Rigobert Roger Andelly, Président du Conseil d'administration de la BSCA Bank, M. Pierre Cébert Iboko-Onangha, Préfet du Département de Brazzaville, M. Hugues Ngouelondélé, Député-Maire de Brazzaville, les corps constitués nationaux, etc. L'ambiance était totale sur fond de la musique de l'orchestre Les Bantous de la capitale.

comportant 15 niveaux. Le sous-sol abritera une salle des coffres forts, une salle où seront placés trois générateurs électriques totalisant 2.500 Kva, l'unité de purification

nion, tandis que la salle informatique et celle des archives seront logées au deuxième étage. «La direction générale et les départements techniques ainsi que les quelques



La tribune officielle.

d'eau, une salle de coffres de location d'une capacité de 3000 clients. Au rez-de-chaussée, un

bureaux réservés temporairement à la location occuperont le 3ème jusqu'au 14ème étage, le 15ème

transporter les clients au 15ème étage. Un parking de 150 places est prévu pour le personnel et les clients. Par ailleurs, il sera, également, construit sur ce terrain difficile, marécageux et traversé par un cours d'eau, entièrement canalisé par un dalot en béton armé de 160 mètres de long, et un bâtiment secondaire servant de logements séparés du directeur général et son adjoint.

Etablissement de crédit à vocation universelle, la BSCA Bank est la conséquence logique des relations diplomatiques

aujourd'hui de 52 ans, a expliqué Rigobert Roger Andelly. En effet, lors de la visite du Président chinois, Son Excellence Xi Jinping, à Brazzaville, en mars 2013, le Président Denis Sassou-Nguesso avait proposé à son hôte d'ajouter le volet bancaire aux relations de coopération entre les deux pays. Le 12 juin 2014, à Pékin, en Chine, les deux parties signèrent le protocole d'accord ouvrant la voie à la création de la Banque Sino-congolaise pour l'Afrique. «Elle sera dotée d'un capital de 53.342.800.000 Francs Cfa, totalement souscrit et versé, répar-

Congo (1,5%). Au départ, la banque aura une vocation nationale, donc couvrant tout le Congo, avant de s'étendre progressivement aux autres pays de la CEMAC, puis au reste de l'Afrique. Tout en se conformant aux règles de la Cobac (Commission bancaire de l'Afrique centrale), la BSCA Bank doit être profitable, efficace et prendre toute sa part dans le financement sain de l'émergence économique du Congo et de l'Afrique», a précisé le Président du Conseil d'administration. Banque commerciale comme toutes les autres banques installées au Congo, la BSCA Bank fi-



Gilbert Ondongo.

ti comme suit: Banque agricole de Chine (50%), l'Etat congolais (12%), la SNPC (15%), le collectif de huit actionnaires pri-

nancera tous les secteurs de l'économie congolaise, y compris l'agriculture. «En plus de ses fonctions classiques propres à toutes les banques, la BSCA Bank, appuyée par la 5ème banque du monde, compte introduire au Congo des produits bancaires innovants, particulièrement dans les domaines du financement des investissements structurants, le soutien aux Etats, à travers la souscription des bons du Trésor, du commerce international, les opérations en monnaie chinoise dont elle prévoit être le leader en Afrique, du marché financier mondial (opération swaps, produits dérivés...). Notre ambition est d'être la rampe de lancement de la grande place financière de Brazzaville»,



Rigobert Roger Andelly.

entre la République du Congo et la République populaire de Chine, vieille

vés congolais et français (21,5%), la société Magminerals Potasses du



Le chef de l'Etat prenant un bain de foule.

Quatre allocutions ont été prononcées pendant la cérémonie. Après le mot de bienvenue du Député-Maire de Brazzaville, M. Rigobert Roger Andelly, Président du Conseil d'administration a fait la présentation du projet. De forme L dans l'alphabet, l'immeuble ultra-moderne qui servira de siège social à la BSCA Bank est bâti avec une partie basse de niveau R+1 et une partie haute

hall d'accueil, 30 bureaux pour le personnel de l'agence, 12 guichets avec caissières et 6 distributeurs automatiques de billets. «Ce compartiment, finement climatisé, avec ses 60 places assises, traitera les clients grand public, la clientèle d'entreprise et les clients V.i.p», a expliqué le Président du Conseil d'administration. Au premier étage, le restaurant du personnel et la grande salle de réu-

et dernier étage étant réservé à la clientèle haut de gamme», a poursuivi l'orateur. Dans l'ensemble, l'immeuble sera doté de 11 salles de réunion d'une capacité totale de 300 personnes. En outre, le bâtiment disposera de 6 ascenseurs dont 3 pour le personnel et les locataires, un ascenseur pour desservir les salles des coffres, un ascenseur de service et le dernier pour

a signifié Rigobert Roger Andelly. Dans son allocution, le Vice-Président de la Banque agricole de Chine, M. Gong Chao a rappelé que le Congo est un bon ami de la Chine, depuis longtemps. «La BSCA Bank, née sur une terre riche d'amitié, est un fruit précieux cultivé avec soin par les Présidents de nos deux Etats. Elle crée un nouveau modèle de collaboration entre nos deux pays dans le secteur financier. En tant qu'actionnaire et partenaire stratégique de la BSCA Bank, la Banque agricole de Chine agit activement pour réaliser ses engagements et prendre ses responsabilités... Dans le futur, nous sommes prêts à respecter nos promesses, à partager avec la BSCA Bank notre expérience de gestion et de développement, à développer des coopérations stratégiques», a dit l'orateur qui a estimé que la construction du siège de la BSCA Bank est non seulement le résumé des succès accomplis dans le passé, mais également un point de départ vers un futur brillant. Pour lui, la BSCA Bank est la banque du peuple congolais. «J'ose croire qu'elle



Explication technique du chantier.

s'étendra dans la zone CEMAC. Cette banque commerciale va promouvoir le développement économique et social du Congo et servira la population congolaise», a-t-il indiqué. Pour sa part, le Ministre d'Etat Gilbert Ondongo a rappelé l'accord de partenariat stratégique signé en juin 2006 portant sur des prêts aux conditions, selon lui, «exceptionnellement avantageux»,

pour un montant total de plus de 1500 milliards de francs Cfa. «Prêts qui ont servi à construire les routes Pointe-Noire/Brazzaville, Owando/Makoua/Ouessou, Obouya/Boundji/Okoyo/Lékety/Frontière du Gabon; à construire les aéroports internationaux de Brazzaville et Ollombo; à construire des logements sociaux, un hôpital spécialisé, la centrale hydroélectrique de Liouesso et une nouvelle usine

d'eau potable à Djiri». «Comment ne pas s'en féliciter!», s'est-il exclamé. Selon lui, la BSCA Bank est la première du genre en Afrique francophone et la troisième dans toute l'Afrique. «Voilà pour quoi nous la vivons comme un couronnement de la coopération exceptionnelle entre la République du Congo et la République Populaire de Chine. Nous en sommes d'autant plus enclins que notre am-

bitition en matière financière est sans contexte. Le Congo doit être une place financière forte en Afrique centrale. Nous en prenons assurément le chemin, en accueillant la BSCA Bank», a déclaré le Ministre Gilbert Ondongo. Ce dernier a, en outre, encouragé la nouvelle banque à déployer toute sa puissance financière

à respecter les normes prudentielles édictées par la Cobac, sans tomber pour autant dans la frilosité qui convertit toute demande de crédit en chemin de croix pour le client. Faites honneur à ceux qui vous ont porté sur les fonts baptismaux; ayez à cœur à ne pas décevoir tous les grands espoirs placés en vous». Sitôt



Gong Chao.

susceptible de contribuer à faire du Congo, la première place financière d'Afrique centrale: «Vous êtes la bien née, la bienvenue et non la banque de trop. Veuillez, BSCA Bank,

après, le Président de la République a procédé à la pose de la première pierre marquant le lancement officiel des travaux qui avaient déjà commencé.

Finances

Lancement officiel des activités de la BSCA Bank

Après la cérémonie de pose de première pierre, le Ministre d'Etat Gilbert Ondongo, Ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public, a procédé, en compagnie de M. Gong Chao, Vice-Président de la Banque agricole de Chine, au dévoilement de la plaque de la BSCA Bank, marquant le lancement officiel de ses activités en République du Congo. C'était en présence de M. Jean-Jacques Bouya, Ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale



Dévoilement de la plaque.

Il sied de signaler que la BSCA Bank avait ouvert son agence de Brazzaville, depuis le 1er juillet 2015. Son programme national pour l'année 2016 prévoit l'ouverture d'une agence à Pointe-Noire, le 1er juillet, et une autre agence à Brazzaville, sur l'avenue Amilcar Cabral, avant le 30 septembre, ainsi que le déploiement de 30 distributeurs automatiques de billets dans les quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire. A partir de 2017, la BSCA Bank ouvrira, progressivement, des agences ou bureaux dans les dix autres



L'ambiance avant le dévoilement de la plaque.



Les officiels.



La visite du siège de l'agence de Brazzaville.



Le toast.

aux grands travaux, M. Cédric Ondaye Ebau, Directeur national de la BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), M. Rigobert Roger Andelly, Président du Conseil d'administration; M. Xia Huang, Ambassadeur de Chine, etc. La BSCA Bank est provisoirement installée dans un immeuble de l'avenue de l'Amitié, au centre-ville de Brazzaville. Selon le Vice-Président de la Banque agricole

de Chine, elle a déjà enregistré de bons résultats. «Nous avons déjà un certain nombre de clients, des produits complets et des services de bonne qualité. J'ai confiance qu'avec le soutien solidaire des deux Etats, des clients et des élites congolais dans le secteur financier, nous avons la capacité de construire la BSCA Bank en une banque commerciale polyvalente», a-t-il affirmé.

Pour sa part, le Ministre d'Etat Gilbert Ondongo a rappelé que le Congo est partenaire de cette banque. «Bien que commerciale, nous veillerons à ce qu'elle fasse aussi la partie banque d'investissement... Nous allons travailler à ce qu'elle soit aussi une banque des P.m.i et P.m.e où elles trouveront facilement les financements pour leur épanouissement», a-t-il déclaré.

Départements du Congo, à raison d'une agence ou d'un bureau par Département. Actuellement, elle compte un effectif de 58 agents, dont 14 Chinois et 44 Congolais. En application du protocole de Pékin, l'effectif du personnel chinois sera bloqué à 22 agents, au cours des cinq prochaines années, tandis que celui des Congolais augmentera, progressivement, pour atteindre 178, en 2019.

S'agissant de la gouvernance de la banque, un mécanisme équitable a été mis en place: alternance prévue tous les cinq ans, entre Chinois et Congolais, au niveau des trois premiers postes de direction. Actuellement, la présidence du Conseil d'administration est assurée par un Congolais, l'ancien ministre des finances, Rigobert Roger Andelly. Le Directeur Général est un Chinois, M.

Zhang Jianyu, et son adjoint un Congolais, M. Patrick Hervé Obamby. A l'expiration des mandats, en 2020, l'ordre sera inversé. En outre, la BSCA Bank dispose de 8 départements techniques, 4 sont dirigés par les Chinois et 4 autres par les Congolais. Le conseil d'administration est aussi paritaire: 4 Chinois et 4 Congolais.

Prière de l'Angélus

Le Pape rappelle qu'il n'est jamais trop tard pour se convertir

Devant les fidèles place Saint-Pierre pour la traditionnelle prière de l'Angélus, dimanche 28 février 2016, le Pape François est revenu sur la patience invincible et sans limite de Dieu face à l'hypocrisie de l'homme. Il a rappelé qu'il n'est jamais trop tard pour se convertir. S'appuyant sur l'évangile du jour selon Saint Luc, le Pape évoque des événements tragiques qui, à cette époque, avaient causé beaucoup d'émoi: «une répression sanglante par les soldats romains à l'intérieur du temple; et l'effondrement de la tour de Siloé à Jérusalem, qui avait fait dix-huit victimes (Cf. Lc 13, 1-5). Aujourd'hui aussi «des mauvaises nouvelles sont rapportées chaque jour: les meurtres, les accidents, les catastrophes...», a-t-il dit.

«Jésus connaît la mentalité superstitieuse de ceux qui l'écourent et il sait qu'ils interprètent ce genre d'événements dans un mauvais sens. Comme s'ils disaient: «ils le méritaient» explique François: «En effet, ils pensent que si ces hommes sont morts si cruellement, c'est le signe que Dieu les a punis pour une faute grave qu'ils avaient commise. Et le fait d'avoir été épargné de la disgrâce équivalait à se sentir «bien». «Eux le méritaient, moi je vais bien», résume le Saint-Père.

«Abandonner les compromis avec le mal et les hypocrisies»

Mais nul ne mérite le mal qu'il subit. «Jésus rejette clairement ce point de vue, parce que Dieu ne permet pas la tragédie pour punir les péchés, et affirme que ces pauvres victimes ne sont pas du tout pires que les autres». Au contraire, précise le Pape, «il nous invite à tirer de ces événements douloureux, un avertissement qui concerne tout le monde, parce que nous sommes, tous, pécheurs». Et Jésus dit à ceux qui lui avait demandé: «Si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de la même manière» (V.3). «Jésus, au contraire, nous appelle à changer notre cœur,

à faire un changement radical dans le chemin de notre vie», insiste le Saint-Père. Et pour cela, il faut «abandonner les compromis avec le mal et ça, nous en faisons tous, des compromis», et abandonner «les hypocrisies que nous avons, tous, un peu en nous». Le seul chemin à suivre résolument, c'est celui de l'évangile. Mais là encore, nous sommes tentés de nous justifier. Le Pape nous met devant notre propre hypocrisie où nous nous disons: «Mais, de quoi devrions-nous nous convertir? Ne sommes-nous pas, dans l'ensemble, de bonnes personnes? Ne sommes-nous pas croyants et même assez pratiquants?». Et ainsi nous nous justifions.

«Il n'est jamais trop tard pour se convertir»

«Chacun de nous ressemble un peu à un arbre qui, pendant des années, a donné de nombreuses preuves de sa stérilité», raconte le Saint-Père aux fidèles. «Mais, heureusement pour nous, Jésus est comme le paysan qui, avec une patience sans limite, obtient encore une extension du figuier infécond: «Laissez-le encore cette année» dit le maître. «Nous verrons s'il portera des fruits à l'avenir». (V.9). Une «année» de grâce: le



Le Pape François.

temps du ministère du Christ, le temps de l'Église avant son retour glorieux, le temps de notre vie, ponctuée par un certain nombre de carêmes, qui nous sont offerts comme des occasions de repentance et de salut», poursuit-il. Il rappelle: «cette petite histoire de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, quand elle pria pour cet homme condamné à mort, un criminel, qui ne voulait pas rece-

voir le confort de l'Église, il refusait le prêtre, il voulait mourir ainsi. Et elle, priait dans le couvent. Lorsque l'homme était là, juste au moment d'être tué, il se retourne vers le prêtre, prend le crucifix et l'embrasse». C'est un exemple de la patience de Dieu sur lequel s'appuie le Pape. Dieu «fait la même chose avec nous, avec nous tous!», interpelle François.

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Du 28 au 30 novembre 2015:

Visite apostolique du Pape François à Bangui (Rca)

Du 1^{er} au 6 décembre 2015:

Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)

Du 1^{er} au 7 février 2016:

Assemblée plénière de la C.e.c

7 février 2016:

Clôture de l'année de la vie consacrée.

Du 6 au 8 avril 2016:

Session pastorale.

Paroisse Saint Michel de Loukolela (diocèse d'Owando)

Le 50^{ème} anniversaire marqué par une messe concélébrée par trois évêques

Dimanche 21 février 2016, Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, a présidé la célébration eucharistique marquant le 50^{ème} anniversaire de la paroisse Saint-Michel de Loukolela, avec la concélébration de NN.SS. Daniel Mizongo, évêque de Nkayi et président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, des abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c, Alain Daniel Bassina et Rolly Elvis Trésor Tandet, curé de la paroisse de Loukolela et chancelier du diocèse d'Owando, des prêtres venus des diocèses du Congo-Brazzaville, de la RD Congo et de France.

Dans l'assistance, il y avait des religieux et religieuses, des révérends pasteurs de l'E.e.c (Eglise évangélique du Congo), Mme Monique Mouko, administrateur-maire de la Communauté urbaine de Loukolela, M. Ossere Opa, sous-préfet du district de Loukolela, des autorités civiles et militaires locales, et des chrétiens mobilisés pour la réussite de l'événement. En 1952, la paroisse Saint Michel de Loukolela n'était qu'un poste de catéchisme, desservi par la mission de Liranga. En 1956, le père Noter construit une «belle et grande église sur la colline». En 1959, le père Norbert Flajolet est chargé du secteur de Loukolela. Quatre ans après, en 1963, il y fixa sa résidence et ce n'est qu'en 1965 que ce poste de catéchisme devient

une paroisse. Plusieurs fois reporté, le jubilé d'or de la paroisse Saint Michel de Loukolela a finalement été célébré le dimanche 21 février 2016. Tout s'est passé dans une ambiance de paix, d'amour, de communion et de fête. Les filles et fils de Loukolela et des villages environnants se sont investis pour la réussite de cet événement. Dans son mot de bienvenue, l'administrateur-maire de cette communauté urbaine a fait remarquer que les filles et fils de Loukolela et elle-même ont été «honorés de recevoir trois évêques à Loukolela». Pour elle, «cette journée grandiose pour la paroisse Saint Michel de Loukolela est bénie par Dieu». Elle a également exprimé sa gratitude envers cette paroisse qui a participé à son éducation et



Mgr Victor Abagna-Mossa.

à l'éducation de nombreuses générations de cette localité. Au finish, en tant que fille de la paroisse, elle a demandé à ses frères et sœurs de compter sur la collaboration entre leur paroisse et l'Etat «pour la construction d'une société plus juste et fraternelle à Loukolela, dans le respect de cette loi universelle: «aimez-vous les uns les autres». Dans son homélie, Mgr Victor Abagna-Mossa a rappelé que le cinquantenaire de Saint Michel de Loukolela est célébré en pleine année sainte, année jubilaire commencée depuis le 8 décembre 2015. Le jubilé, c'est un temps de grâce. Dans la bible, tous les 50 ans, on décrétait une année de libération pour tous. Une

année où chacun devrait réintégrer sa propriété. Donc, ce jubilé devrait aider les filles et fils de Loukolela à lutter contre la pauvreté, contre les inégalités sociales, en vue d'une vie digne pour tous. Il a, également, indiqué qu'à 50 ans, on est adulte dans la foi, donc appelé à être entraîneur et non entraîné. 50 ans, c'est l'âge de la maturité spirituelle. A 50 ans, on ne peut plus vaciller dans sa foi; on est «celui qui, par la parole et l'exemple de la vie, montre le chemin à d'autres, les aide à se relever, à changer de vie, à comprendre!», a-t-il martelé.

Rony IBATA MISSATOU

Cette semaine au Vatican

Charité et miséricorde sont le nom de Dieu

Dans l'actualité de la semaine au Vatican, signalons tout d'abord que c'est le cardinal italien Gualliero Bassetti, archevêque de Pérouse, que le Pape François a chargé de rédiger les méditations du chemin de croix de cette année. Elles seront lues en présence du Pape lors du chemin de croix du Colisée, le vendredi-Saint (25 mars). Le cardinal indique qu'il a choisi, lors des 14 stations du chemin de croix, le thème de la souffrance de l'homme d'aujourd'hui, de la famille et des persécutions, avec comme fil conducteur l'amour et le pardon. Vendredi à midi, le Pape a rencontré, au Vatican, les membres du



Les missionnaires de la Miséricorde envoyés aux quatre coins de la planète, reçus par le Pape au Vatican.

congrès international organisé par le Conseil pontifical Cor Unum sur le thème: «La charité n'aura jamais de fin», afin de méditer sur les dix ans écoulés depuis l'Encyclique du Pape Benoît XVI, «Deus caritas est» (Dieu est charité). Pour le Pape François, qui a salué l'actualité de ce texte important de son prédécesseur, «la charité et la miséricorde sont étroitement liées entre elles, parce qu'elles sont la manière d'être et d'agir de Dieu: son identité et son nom». Il a rappelé de nouveau aux fidèles que «vivre les œuvres de miséricorde signifie conjuguer le verbe «aimer» selon Jésus. «Deus caritas est» garde intacte la fraîcheur de son message, par lequel elle indique l'orientation toujours actuelle du cheminement de l'Église. Et tous, nous serons d'autant plus de vrais chrétiens que nous vivrons de cet esprit», a insisté le Saint-Père.

Durant la semaine aussi, le Pape François a rendu une visite surprise à un centre de toxicomanes, le Centre Saint Charles de Castel Gandolfo. La surprise fut totale parmi les 55 toxicomanes pris en charge par cette structure qui dépend de la Conférence épiscopale italienne, quand ils ont vu le Pape apparaître à leur porte. Le Pape François les a écoutés et leur a livré quelques mots d'encouragement et d'affection avant de revenir à Rome, toujours sans tambours ni trompettes. A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

Assemblée générale de Caritas-Congo

Du 11 au 12 mars 2016, aura lieu à Brazzaville, l'assemblée générale de Caritas-Congo, sous la direction de Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, président de Caritas-Congo.

Prélude à cette assemblée générale, quelques Caritas diocésaines (Caritas-Kinkala, Caritas-Nkayi et Caritas-Impondo) ont déjà tenu leur assemblée générale. Ainsi, il a été constaté une forte participation des Caritas paroissiales au cours de ces assemblées générales, avec une volonté de renforcer l'action des Caritas paroissiales dans les communautés, pour une meilleure proximité avec les pauvres.

IN MEMORIAM

25 février 2015 - 25 février 2016

Le temps qui passe et s'enfuit ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être très cher. Voici un an, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui sa servante Mme LEMBE Jacqueline «Mâ Jacqui». En cette date de triste anniversaire, ses enfants, petits-fils et famille prient tous ceux qui l'ont connue, sa famille chrétienne du

Renouveau charismatique et de la Légion de Marie de la cathédrale Saint Louis de Nkayi, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Des messes d'action de grâces sont dites en sa mémoire, à Brazzaville et Nkayi. Maman, ton amour pour la famille, ta générosité et ton courage resteront à jamais notre précieux héritage!

Repose en paix!



Bienvenue au Siège Social de BGFIBank Congo

Centre d'affaires Entreprises
Agence Clientèle de Particuliers



Inauguration, jeudi 25 février 2016 Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo

BGFIBank Congo, encore plus proche de sa clientèle, pour lui offrir une qualité de service satisfaisante sur les produits et services.



AG Partners

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: +242 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Parti pour l'Action de la République Mâ «P.A.R»

Programme général de la Direction nationale de la campagne du Président Anguios Nganguia-Engambé, candidat à l'élection présidentielle anticipée, scrutin du 20 mars 2016

Moyen de transport et nombre de places:

- Premier avion: 42 places;
 - Deuxième avion: 19 places; - Hélicoptère: 11 places.
 Soit un total de 72 places. Répartition, par quotas, des équipes d'évolution des idées neuves de la campagne nationale du Président Anguios Nganguia-Engambé, qui voyagent avec lui dans tous les départements:
 - Diaspora: six personnes;
 - Presse: dix-huit journalistes;
 - Direction nationale de campagne: quarante-huit personnes.

Programme de campagne

1- Journée du vendredi 4 mars 2016

- 10h00: Lancement de la campagne à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, depuis Paris (France), par le candidat Anguios Nganguia-Engambé;
 - Lancement par la Direction nationale de la campagne du candidat Anguios Nganguia-Engambé, Président du Parti «P.A.R», de la présentation dans les douze Départements, du projet de société au peuple souverain.
 - 18h00: Arrivée du Président Anguios Nganguia-Engambé à l'Aéroport International Maya-Maya.

2- Journée du samedi 5 mars 2016

- Départ de Brazzaville à 8h00, à l'Aéroport international Maya-Maya, pour Impfondo-Epéna-Dongou-Impfondo: meeting économique et politique;
 - 14h30: Départ d'Impfondo pour Ouesso.

3- Journée du dimanche 6 mars 2016

- Départ de Ouesso pour Souanké-Sembé-Pokola et Ewo: meeting économique et politique.

4- Journée du lundi 7 mars 2016

- 8h00: départ d'Ewo pour Mbama-Etombi-Kelélé-Mbomo-Ewo;
 - 14h30: départ d'Ewo pour Owando-Makoua-Owando et Ollombo.

5- Journée du mardi 8 mars 2016

- 8h00: départ d'Ollombo pour Loukoléla-Mossaka-Boundji-Oyo-Ollombo-Abala-Allembé.

6- Journée du mercredi 9 mars 2016

- 8h00: départ d'Ollombo pour Obala-Onogni-Gamboma-Makotimpoko-Balemont-Mongolo-Mpouya-Ngo-Djambala.

7- Journée du jeudi 10 mars 2016

- 8h00: départ de Djambala pour Lékana-Djambala-Brazzaville; Boko-Loungui-Kinkala.

8- Journée du vendredi 11 mars 2016

- 8h00: départ de Kinkala pour Ngabé-Kindamba-Mayama-Brazzaville.
 - 12h30: départ de Brazzaville pour Sibiti-Zanaga-Sibiti-Nkayi-Madingou-Mouyondzi-Boko-Songo-Nkayi.

9- Journée du samedi 12 mars 2016

- 8h00: départ de Nkayi pour Dolisie-Mossandjo-Makabana-Dolisie-Pointe-Noire.

10- Journée du dimanche 13 mars 2016

- 8h00: Départ de Pointe-Noire et Kouilou, Kakamoéka-Madingo-Kayes-Tchiamba-Nzassi/Pointe-Noire.
 - 15h30: départ de Pointe-Noire pour Brazzaville.

11- Journée du lundi 14 mars 2016

- Conférence-débat à Brazzaville avec la jeunesse sur l'économie du savoir et à la prise de risques, pour participer pleinement à la croissance congolaise.

12- Journée du mardi 15 mars 2016

- 10h30: Point de presse avec les journalistes nationaux et internationaux.
 - 13h00-14h30: Déjeuner de presse avec les journalistes et l'équipe d'évolution des idées neuves.

13- Journée du mercredi 16 mars 2016

- 18h30: Accueil et réception de la future Première Dame, Madame Clarisse Nganguia-Engambé, et les invité(e)s de la diaspora congolaise et étrangère.

14- Journée du jeudi 17 mars 2016

- 13h30: Repas au domicile du Président Anguios Nganguia-Engambé avec les invités de la diaspora.

15- Journée du vendredi 18 mars 2016

- 10h00: Apparition au public (carnaval) de Madame la future Première Dame et le Président Anguios Nganguia-Engambé et toute l'équipe d'évolution des idées neuves, les adhérents et sympathisants du Président Anguios Nganguia-Engambé.
 - 13h00: fin de la campagne nationale à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 du Président, Anguios Nganguia-Engambé.

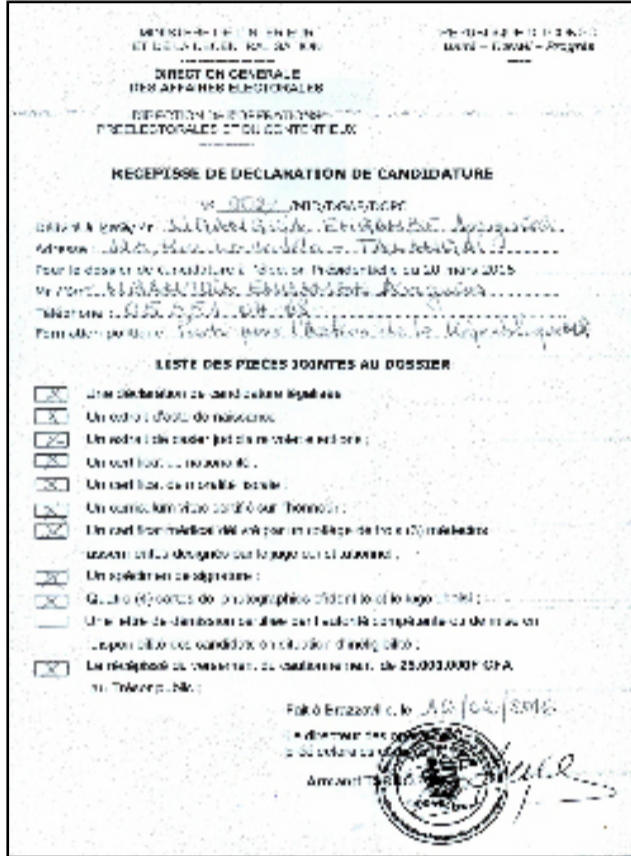
La Direction Nationale de la Campagne à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016.

L'équipe d'évolution des idées neuves pour la République du Congo

Cyr MAKOSSO
 Directeur de campagne
 Le Parti pour l'Action de la République Mâ «P.A.R»
 32, rue Oboya
 Brazzaville, Talangai -
 Tél: 05.522.51.60



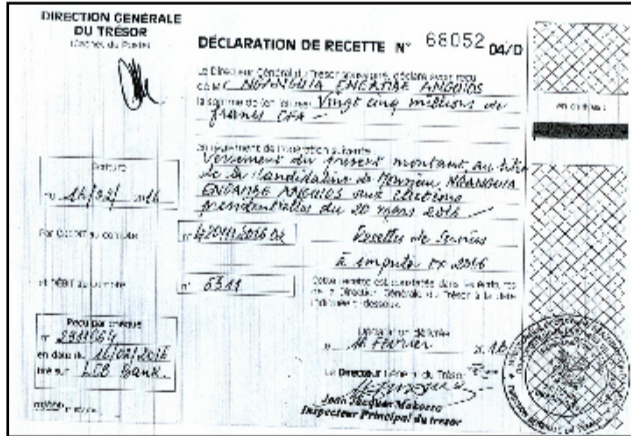
Le Président du PAR, Anguios Nganguia-Engambé



Tous les documents de la candidature ont été fournis



Le chèque certifié de 25 millions de francs Cfa et la déclaration de recettes qui lui a été délivrée.



Composition de l'équipe d'évolution des idées neuves de la campagne du candidat Anguios Nganguia-Engambé

N° - Désignation - Nombre de personnes	
1- Brazzaville: 315;	13- La Diaspora: 12;
2- Pool: 60;	14- Les Dépêches de Brazzaville: 3;
3- Plateaux: 200;	15- Télé Congo: 10;
4- Cuvette: 40;	16- Radio-Congo: 3;
5- Cuvette-Ouest: 20;	17- La Semaine Africaine: 1;
6- Likouala: 20;	18- DRTV: 2;
7- Sangha: 20;	19- Photographes: 3;
8- Lékoumou: 20;	20- Militaires: 20;
9- Bouenza: 30;	21- Hautes personnalités à la discrétion du Président: 12;
10- Niari: 30;	22- Sympathisants: 304;
11- Kouilou: 100;	Total: 1.425.
12- Pointe-Noire: 200;	

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf)
 (+242) 05 90 10 238 / 05 55 01 075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Matrice)
 (+242) 05 55 01 073 / 05 55 01 073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
 Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
 Mgr Miguel
 Angel OLAVERRI,
 Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président:
 Mgr Anatole MILANDOU
 Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
 Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction:
 Véran Carrhol YANGA
 Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33
Saisie & Montage (PAO):
 Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
 Brazzaville:
 Tél.: 06.889.98.99
 05.528.03.94
 Pointe-Noire:
 Tel: 05.557.78.71
 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
 Site Internet: lasemaineafricaine.net

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros
15.600	Expédié: 23.400	182 Euros
23.400	1 an	Autres pays d'Afrique
1 an	Retrait sur place: 31.200	96 Euros
31.200	Expédié: 46.800	192 Euros
46.800		Europe
		96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		France, Afrique
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
 e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ISP imprimerie Saint-Paul

S.A. au capital de 20.250.000 F CFA - RCM N° 11131427 - N° 10210711000570168
 Siège social: Face de la Cathédrale Sacré-Coeur
 B.P. 239 - Tél: (00 242) 06 672 48 27
 E-mail: imprimerie2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
 Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
 Tél: (242) 05 590 39 11 ou 06 666 43 09
Collaboratrice: Elisabeth NTONI
 Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67
 Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Pourquoi mars n'est pas le mois de la femme

À l'approche du mois de mars, il nous semble opportun de porter un regard clivant et lever une équivoque, suite à certaines manifestations qui s'organisent à l'honneur des femmes. Ces manifestations proviennent de la célébration d'une journée spéciale qui a pris tellement d'ampleur qu'elle en est arrivée à éclipser beaucoup d'autres tout aussi symboliques. Une journée internationale (ou journée mondiale) est un jour de l'année dédié à un thème particulier au niveau international ou mondial. Elle concerne une cause ou un problème d'intérêt international et a pour but d'attirer l'attention à son sujet.

Beaucoup de ces dates sont établies par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce qui leur confère un caractère universel. Contribuent aussi à l'élaboration des journées internationales: les agences du système des Nations unies et d'autres organisations comme l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation internationale de la francophonie, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Reporters sans frontières, l'Organisation maritime internationale et l'Organisation de l'aviation civile internationale. Des événements d'une certaine intensité, des personnalités influentes et des Etats ont aussi inspiré des journées particulières. Une même date peut célébrer plus de deux journées à la fois. De la sorte, le calendrier des Nations unies contient près de 120 journées. Toutes les catégories d'individus et presque tous les secteurs d'activités ont donc au moins une journée qui leur est consacrée. Au nombre de ces catégories, se trouvent naturellement les femmes, pour qui pas moins de dix journées sont répertoriées, la plus emblématique étant le 8 mars. Elle a été historiquement décrétée comme

telle, par Lénine le 8 mars 1921, à l'issue de la première conférence internationale de la femme qui eut lieu cette année-là à Moscou. 54 ans plus tard, cette date a été confirmée par l'Onu comme étant la Journée des Nations unies pour les droits de la femme et la paix internationale, ou Journée internationale de la femme. Les modalités de sa célébration peuvent certainement varier selon les Nations et les cultures, sortant parfois du cadre conventionnel des Nations unies. Aussi est-il courant d'entendre des voix réclamer tout le mois de mars pour les femmes, de même que des activités sont organisées à cet effet. Ceci nous paraît quelque peu inapproprié, pour au moins deux raisons.

Les différentes célébrations du mois de mars

À lui seul, le mois de mars comporte pas moins de trente-quatre célébrations diverses, lesquelles sont réparties en 18 dates. Elles commencent par la journée mondiale du compliment, la journée Zéro discrimination et la journée internationale



Victor Kissambou-Makanga.

de la protection civile, qui tombent toutes trois le 1er mars, et s'achèvent par la journée de l'allaitement. Outre le 8 mars, dont le thème annuel est ponctué par un message du secrétaire général des Nations unies, deux autres journées concernent spécifiquement les femmes, notamment le 4 mars, relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle, et le 29 mars, sur l'allaitement. D'autres journées spécifiques, touchant toute l'humanité ne pourraient être omises, telle la journée mondiale du bonheur, le 20 mars, à l'occasion de laquelle un classement des Nations sur l'indice du bonheur mondial est établi tous les deux ans. La journée mondiale de l'eau intervient le 22, tandis que celle consacrée à la tuberculose est observée le 24. On pourrait aussi mentionner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) qui lance la semaine de solidarité avec les peuples en lutte contre le racisme et la discrimination raciale (21-27 mars). Peut-on passer sous

silence la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (25 mars)? Enfin, il existe certaines journées spéciales additionnelles qui ne tombent que sur un jour déterminé:

- Journée mondiale du rein, le deuxième jeudi du mois;
- Journée mondiale du travail social, le troisième mardi du mois;
- Journée mondiale du sommeil, le troisième vendredi du mois;
- 1 heure pour la planète, le dernier samedi du mois.

De ce fait, en 2016, lesdites journées tomberont successivement les 10, 15, 18 et 26 mars et pourront être célébrées par les secteurs les plus concernés, qui ne sont pas uniquement féminins.

Journées spécifiquement féminines éparpillées dans l'année

Avant d'évoquer les journées thématiques dédiées aux femmes, qu'il nous soit permis une autre indication. Le calendrier ordinaire évoque certaines fêtes particulières qui ne sont pas des jours fériés. La femme en tant que mère est fêtée le dernier dimanche du mois de mai. Quant aux autres gardiennes de l'histoire des familles que sont les grand-mères, elles sont fêtées le premier dimanche de mars. Cependant, ces deux événements familiaux n'obéissent pas toujours à la même logique calendaire en espace francophone ou anglophone. De tous temps, les hommes et les Nations se sont constamment penchés sur la question des droits des femmes, ce avec des résultats plausibles

qu'il incombe aux gouvernements de mettre en œuvre. La quatrième conférence internationale de la femme s'est tenue à Beijing, en septembre 1995. Au cours de cette importante rencontre, furent adoptés la Déclaration et le Plan d'action de Beijing, qui ont apporté de la consistance à deux agendas des Nations unies, partant de 1975 (Année de la femme) et de la période 1976-1985 (Décennie des Nations unies pour la femme). A ce titre, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté un certain nombre de résolutions promouvant des droits spécifiques des femmes. Les plus significatives de ces résolutions sont:

- la résolution 54/134 du 17 décembre 1999 consacrant la date du 25 novembre, journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes. Véritable fléau affectant toutes les cultures, les violences envers les femmes s'exercent dans la sphère familiale, au sein du couple, mais aussi dans l'espace public ou dans l'univers professionnel. Elles peuvent prendre différentes formes: agressions sexuelles, viols, harcèlement et violences psychologiques, mutilations sexuelles, violences physiques, mariages forcés. Elles touchent tous les milieux et tous les âges;
- la résolution 62/136 du 18 décembre 2007 s'inspirant du document final du sommet mondial de 2005, qui a décidé de faire du 15 octobre la journée internationale de la femme rurale;
- la résolution 65/189 du 21 décembre 2010, s'appuyant sur les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par l'Onu dans les domaines économique et social, décide de faire du 23 juin, la journée internationale de la femme

veuve. Elle invite tous les Etats et la société civile à la célébrer et sensibiliser l'opinion;

- la résolution 67/146 du 20 décembre 2012, qui a décidé de faire du 6 février la Journée internationale de tolérance zéro face aux mutilations sexuelles féminines. Les Nations unies entendent ainsi combattre des formes de violence et des pratiques préjudiciables spécifiques, telles que les mutilations génitales féminines et l'excision, le repassage des seins et le mariage des enfants, qui touchent tout particulièrement les filles.

L'Onu a aussi fait de la date du 15 mai de chaque année, la journée internationale des familles, et l'on sait combien les femmes jouent un rôle capital dans la structure familiale.

Il n'y a pas que les Nations unies qui suscitent ces célébrations. La journée du 24 janvier est consacrée au sport féminin, sur l'initiative de deux ministères français et une O.n.g, suivant une réflexion du Conseil supérieur de l'audiovisuel qui constatait une sous-médiatisation du sport féminin. Cette initiative française est devenue internationale, quoique restant encore méconnue.

Selon certains sites qui travaillent sur les thématiques des journées internationales, les adjointes administratives et les secrétaires sont honorées le 22 avril, tandis que les sages-femmes le sont le 5 mai. Pour certaines raisons propres aux initiateurs, l'année s'achève à la date du 21 décembre, qui célèbre la journée mondiale de l'orgasme. Sur ces entrefaites, considérer le mois de mars comme étant le mois de la femme apparaît comme une anomalie calendaire.

Victor KISSAMBOU-MAKANGA

Educateur en droits humains

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ



145.000^{FCFA} HT

* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Office notarial de Me Frédy Cyriaque MOKOKO
Immeuble Bleu Tour de l'ARC, 5e étage, Porte 5.15
Centre-ville, en face de la Chambre de Commerce
B.P.: 14642 * Tél.: (+242) 01 661.23.53/05 746.13.51
E-mail: etudemokoko@yahoo.fr
Brazzaville - République du CONGO

BUILD CONGO S.A.R.L.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédy Cyriaque MOKOKO, Notaire titulaire d'un office à la résidence de Brazzaville (République du CONGO), il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée ci-dessus dénommée, à Brazzaville, le 12 février 2016, dont les statuts ont été enregistrés au bureau des recettes de Poto-Poto, le 15 février 2016, Folio 29/16 Numéro 0405 et immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro 16/B6319, le 16 février 2016 dont les caractéristiques sont:

GENIE CIVIL, TRANSPORT ET LOGISTIQUE, PRESTATION DE SERVICES, TRANSIT EN DOUANE, EXPLOITATION FORESTIERE, IMPORT-EXPORT;

Et, généralement, la société peut accomplir seule, soit en participation avec d'autres, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation et le développement;

Siège social: 9, avenue de la M'foa, Poto Poto – Brazzaville;
Durée: 99 ans;
Gérant: Monsieur Minkoro, dit Noumouke KONATE.

Pour avis,
Me F. C. MOKOKO
NOTAIRE.

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE BRAZZAVILLE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
AMBA	30089/4/10	2010
AMBOULOU Alain	30473/4/05	2005
AMPION Norbert P/C AMPION dit Léonce	30277/4/05	2005
ANSI Christian	30473/4/05	2005
ASSANGA	30473/4/05	2005
ASSINATA	30089/4/10	2010
ATA MAMBOU Odette	30089/4/10	2010
Ayant droits de feu NDAKOU Véronique	50034./85	1985
Ayant droits de feu NGOMBO Christie	50034./85	1985
Ayant droits du feu ANGUIM-BOU-MOUANDA	50034./85	1985
Ayant-droits de feu FOUANIKIS-SA Anne Marie	30567/4/10	2010
Ayant-droits feu KINZOUNGANI Tarys Aimé	30298/4/06	2006
BAFOUKIMISSA Bathy	30567/4/10	2010
BAHAMBOULA Cécile	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Firmin	80135/4/96	1996
BANTSAMESSO Véronique P/C de YIKA	50034./85	1985
BANZOUZI Georgette	30373/4/05	2005
BATSIMBA Varcellin	80135/4/96	1996
BAVOUKANANA Bertrant Etienne	30449/4/10	2010
BAZIKI MOUNDELE	80135/4/96	1996
BIANGANGOU	30373/4/05	2005
BIATOUARI LIZ (Enfant)	30567/4/10	2010
BIDIE Omer	80135/4/96	1996
BIKOUTA Brice	80135/4/96	1996
BIKOYI Suzanne	80135/4/96	1996
BILEKOLO Geneviève	80135/4/96	1996
BIMBENI Charlotte	30567/4/10	2010
BITOUKA Avarde	30567/4/10	2010
BOKASSA Eude Maurice	80135/4/96	1996
BONGO NZORA	30089/4/10	2010
BOUESSO Rodney	30567/4/10	2010
BWASSA MALEMBA	30449/4/10	2010
CHAMBA Patience	30089/4/10	2010
DIAMONEKA Dominique	30567/4/10	2010
EKOUNGOULOU Noëlle	30089/4/10	2010
ELENGA Rudy	30089/4/10	2010
ENDZENGA Sylvie	30089/4/10	2010
ETOU Aurelien	30473/4/05	2005
FILAKEMBO Gaël	30449/4/10	2010
GANKOUA Gérald	30298/4/06	2006
IBARA Euloge	30473/4/05	2005
IGNE Marie	30473/4/05	2005
ITO WANGANANDE Antoinette	50034./85	1985
KAYA Thérèse	50034./85	1985
KIKONDA Jacqueline	80135/4/96	1996
KIKOUBAKA Max Roger	30298/4/06	2006
KITOKO Francis	30567/4/10	2010
KOLELA Yvonne	80135/4/96	1996
KOUAKOUA Blaise	50034./85	1985
KOUBOUANA Suzanne	30373/4/05	2005
KOUHOUNA Rochine	30449/4/10	2010
KOUYANGANA Marie	30567/4/10	2010
LITOUKOULOU Doris	30567/4/10	2010
LOUBAKI	30567/4/10	2010

LOUHOUNOU Freddy	30474/4/10	2010
MABELA Alida	30474/4/10	2010
MABONZO MENGA Armel	30474/4/10	2010
MABOUNDOU Emile	30373/4/05	2005
MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	50034./85	1985
MAKABIDI KANGOU	30474/4/10	2010
MAKALAMBA Regina	30449/4/10	2010
MALANDA MATONDO	80135/4/96	1996
MALELA Belonne	80135/4/96	1996
MAMBOU Lili	30089/4/10	2010
MAMPOUYA Jean Médard	30474/4/10	2010
MANTETE Albert	30373/4/05	2005
MASSOULOU	30373/4/05	2005
MATINGOU Rodrigue	30373/4/05	2005
MATONDO Julien	80135/4/96	1996
MATONDO NINGA	30089/4/10	2010
MATOUFOUENI Antoinette	30373/4/05	2005
MAYALA	30373/4/05	2005
MBEMBA Sylvie	80135/4/96	1996
MBON Joseph	30473/4/05	2005
MBOUANA Edouard	80135/4/96	1996
MBOUNGOU Firmin	80135/4/96	1996
MIASSOUEKAMA	30373/4/05	2005
MIENANSA	30373/4/05	2005
MILANDOU Hélène	80135/4/96	1996
MILANDOU Marcel	80135/4/96	1996
MINKALA Dieuveil	30474/4/10	2010
MOUAMBA Constance	50034./85	1985
MOUAMBA Jean Pierre	50034./85	1985
MOUANGA Symphorien (Enfant)	30567/4/10	2010
MOUKONGO	30373/4/05	2005
MOUNDILOU Anne Marie	80135/4/96	1996
MUYEKA MUKEMBE Laurentine	30277/4/05	2005
MVOUENZE	80135/4/96	1996
MVOUMA André	30567/4/10	2010
NDZILA Angélique	50034./85	1985
NGAKOSSO Nadège	30473/4/05	2005
NGAMPOUO Jean Patrice	30473/4/05	2005
NGOMBO Léonard	50034./85	1985
NGOMBO Sylvestre	50034./85	1985
NGOUALA Jamy	30473/4/05	2005
NGUIDOU	30373/4/05	2005
NKOUNKOU	30373/4/05	2005
NKOUSSOU Yolande	80135/4/96	1996
NTOTO MAKIADI	30473/4/05	2005
NTSOUZA	30373/4/05	2005
OBONGO Léon P/C OBONGO Abidel	30277/4/05	2005
OFFICE Médard	30473/4/05	2005
OKANA Nadège	30473/4/05	2005
OKEMBA Trésor	30089/4/10	2010
OKOUASSA Martin P/C de feu	30277/4/05	2005
OMBO Zéphirin		
OKOUNA Joline	30473/4/05	2005
OLIA Fifi	30089/4/10	2010
PELEKA Marie	80135/4/96	1996
POUMA Timothée	30089/4/10	2010
SONGA Joseph	80135/4/96	1996
TSIETE Hélène	80135/4/96	1996
TSIETE Raïssa Estelle	80135/4/96	1996
VOSSO Charlotte	30089/4/10	2010
WAYINOUE Noëlle	30567/4/10	2010
WAZENGOLOMIO Pruneila	30089/4/10	2010
YIMBI Antoinette	80135/4/96	1996
YOULA Yves Ernest	50034./85	1985

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009
BAFOUANA Gilbert		2009
BAKAKIDILA Jean-nette; BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006
BALONGANA MFOUILOU Eddy Ross	19034/2009A	2009
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009
BASSOUKIDI Françoise	13119/4/2009R14	2009
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009
BATCHI André	13509/4/98	1998
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006
BIPOUMBA Réche	1017/4/07DLS	2007
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004
BOUBOUKOULOU Celestin	19031/07R1	2007
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009
BOUNGOU RIP Albert P/C	130741/4/05A	2005
MAMPASSI MAMPASSI MAM-BIMBI	131055/1/2005	2005
BOUSSA Jean	130834/4/09R8	2009
BOUSSAMPINOUS Gildas	130187/05/06R11	2006
BOUTILA Alexandre	130222/1/06R10	2006
DASYLVA Albert Victor		2009
DEBLOCK Hortense	130528/2/09R14	2009
DEFI CONGO		2006
DIABAKANA Adrien	19124/07R11	2007
DIAMPASSI Fiston		2006
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2009
DIMI Christian	131022/02/06R1	2006
DOUMA Rochelin		2006
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006
EBIOU MPIENIN Aimé	130224/1/06R13	2009
Enfant KOUTNA Noel	19065/05/R7	2005
ESSAMI NGUEKEGNI		2005
ESSEY Yves David	19001/2005	2006
Essongo Merveille	130200/1/06R10	2009
ETS ADISON	130772/1/07C	2007
EVANGELITA Bienvenu		1998
FAGBEMI Ismael	13596/92	1992
FOUTI Marie		2009
FOUTOU Mireille	130333/4/09R14	2009
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009
GIOMI HARIRI	14003/09R1	1998
GNENQUEDE Fidèle	13718/1/98	2003
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2009
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	1998
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2007

HOUZARD	130799/1/07R11	1996
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	2009
ILOUMI Parfait		2007
ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2006
ITOUA Guy William P/C NGO-MA Stève	130257/04/2006R11	2009
KABA ANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
KAMPALI Orsivane		2004
KANGA Rufin	130094/4/04R5	2009
KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2005
KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2009
KIMBATSA Parfait P/C KIM-BATSA Parfaite	130762/4/2009R14	1998
KIMPOLO Bertin	13489/1/98	2009
KIONGA JOSEPH		
KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
KISSANGOU Juliënne	130179/01/09R14	2009
KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
KOITA Mamadou S/C GUISSSE MACKI	130419/4/06R11	2006
KOMBO François	13025/4/1998	1998
KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005
KOUMBEMBA DIAZABAKANA	130282/4/04R4	2009
KOUMBA Alias		2004
KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
LEKOHA-NDZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
LIKIBI	19033/06R1	2006
LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
LOEMBA Didier Flavier	130050/4/07R11	2007
LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009
LOEMBET NIMI Samarrange		2009
LOMBET Judicaelle		2009
LOMBET Nucia		2009
LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
LOUKOMA Elie		2009
LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009
LOUMINGOU Marcelin		2009
MABELE KONGO	19086/06R10	2006
MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
MABIALA PAMBOU Bertinie		2009
MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
MACKAYA Doliveira		2009
MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006
MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
MAFOUTA Colette		2009
MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
MAHOUNGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
MAHOUNGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
MAKANGA PANDY		2009
MAKAYA Alain Paul		2008
MAKAYA LOUBOTA		2006
MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
MAKITA Samuel	130202/04/2006	1998
MAKONA MASSANGA Solange P/C MAKONA EPEDE Yves	13184/1/98	2009
MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2004
MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2009
MAKOSSO Yanick		2009
MAKOUNDI Habib Vijoy	130478/1/09R13	1998
MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	2006
MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2009
MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2007
MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2003
MANANGA Jean Paul P/C MA		

ANNONCE



Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du CONGO (ARC), invite les personnes dont les noms et prénoms suivent à se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire, pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant selon la liste ci-dessous:

AGENCE DE POINTE-NOIRE

NANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2009
MANDENGANI Bernard		2006
MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2007
MANGAYI Danah	130027/4/2007A	2007
MANGOFO Jean Marie	130406/04/07R5	2004
MANOUACH Ahmed		2006
MAPAKOU Florentin	130618/4/06A	2007
MASSALA Louis Richard P/C		
MASSALA MAPATA Louicresse	22011/07/NK	2009
MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11	2001
MASSOUKOU Jean Marie	1002/01	2007
MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8	2006
MATANGOU Abel	19117/06R1	2009
MATOKO Julien		2009
MATONDO Née BAO NATILA Bernadette		2009
MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1	2006
MAVOUNGOU TOUKOULA	130602/03/2006R1	2009
MAYOUNGOU Jean Paul	130029/4/09R11	2009
MBAMA MAKITA	19074/09R1	2005
MBEMBA Antoine	19062/05R1	2009
MBIMI Marcel P/C NTAMBO		
MPONGO	130812/4/2009	2009
MBITSI Chris Yann F	130780/01/09C	2009
MBOUMA	130350/2/09A	2009
MBOUSSI Bertrand	130290/01/09R1	2006
MBOUSSOU Alphonse	131035/4/06R8	2003
Me KANGOLET Dominique P/C		2003
AD ESSOUNGA Maurice		2003
Me KENGOLET Dominique P/C		2003
AD DAYAMA Christ Hilaire		2003
Me KENGOLET Dominique P/C		2003
AD EBALE Raymand		2009
Me KENGOLET Dominique P/C		2007
AD MASSALA Christian Naph-talie		2009
Me KENGOLET Dominique P/C		2009
AD TCHIBOUELA Marie Jeanne		2006
Me KENGOLET Dominique P/C		2009
MILOKI Mick Delicath	130714/3/03R1	2009
MEKAB Rossy	130268/4/09R14	2009
MIABDEDIKISSA Raymond	130773/4/07R14	2007
MILANDOU Clovis	130055/4/09R11	2006
MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11	2007
MISSIKOU Joseph	19053/2009R1	2009
MITSINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06	2009
MOUANDA Alain		2006
MOUANDA BONGA Brice	130635/4/2009R16	2009
MOUANDA Cécile	130417/2/09R5	1997
MOUANDZA Alain	130086/4/07R5	2006
MOUANDZA IBATA	130210/1/06R11	2005
MOUANOU Bosco	19001/07A	2007
MOUAYA Gabin		2006
MOUFOUMA Anouchka	130794/4/09R11	2005
MOUKAMBOU Michel	130441/04/06R11	2007
MOUKENGUE MAUKOUIKA	130053/3/09R11	2009
MOUKOKO MFOUTA P/C		2004
NDENGUE	1011/4/07DLS	
MOULENDE Jean B	130060/2/06R12	2009
MOUNGO Née TSIAHOU Cathé-rine		2006
MOUPITI Willy	130624/4/07A	2009
MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06	2006
MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN	2006
MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A	2009
MOUSSOKI Lambert		2009
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA		
SIMBOU Chyldrelle	130462/4/04R4	2009
MOUTSOUNGOU Giscar	1300358/1/2009A	2009
MOUYABI Patrick	130634/4/2006R5	1995
MPAMANGA Jean René	130410/4/09R11	2005
MPASSI SOUNDA Patrick	130205/4/06R11	1998
MYEKELE Benjamin	130723/9/06R1	2009
NDEBEKA Joachim	130139/01/09R5	2009
NDINGA Alexix	130522/3/09R1	2009
NDJIMBI Anick		2009
NDJOLI EPELE	130695/4/09R5	2004

NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI	60059/1/1995	2009
NGADALOKI Glody	19030/2005	2009
NGANGOUE Gualbert	13738/3/98	2009
NGASSAKI OKOMBI	130595/1/2009R14	2006
NGOMA André		2005
NGOMA Arnaud		2009
NGOMA Elise Dorcas		2007
NGOMA Eugène Bertrand	130486/4/04R1	2005
NGOMA François		2009
NGOMBI Josephine	130469/03/09R1	2009
NGONDO KISSALA Virginie	130488/09R11	2009
NGONGO YNAMA Thérèse	130879/4/06A	2009
NGOUADI Christino	19009/2005R11	2009
NGOUALA Judicael	130567/2/09R1	2005
NGOUMA Dimitri		2005
NGOYI MAKITA Giscard	19113/05R1	2003
NGUEBO Blanche	130549/1/2009R16	2009
NGUIMBI Berthe		2007
NIAMBI Joseph		1992
NKOUKA Roger		2009
NOMBO Bernard		2005
NTALOU Alphonse	130041/2/05R11	2006
NTANA Jean Marie	130453/04/05R8	2006
NTATILA Phillipe	130031/1/03A	2007
NTINOUE Françoise		2007
NZAMBILI Thierry Yvon P/C		
NZAMBILI TCHIERCHINEL	130243/5/2007R1	2009
NZAOU Basil P/C NZAOU		
Luc Hugore	13877/4/92	2009
NZINGA BAZA MOULOUN-GUI		2009
NZOUSI Alphonse P/C Enfant THIEBO LOAKA Abigael	130242/4/05R8	2009
OBOMBI Justine P/C GOMA		
Giscard Gloire	19008/06A	2006
OKANA LIKIBI		2009
OKOULA TSONGO Privat		2006
OLOUSSOKPE MOUCHARAF		
P/C Nana OLOUSSOUKPE	130353/1/07R10	2006
OMBA OTCHOUDI	130346/4/09R14	2007
ONDONGO Gabriel	130719/5/09R5	2007
OSSERE ONDONGO	130618/4/2009R11	2005
OWALI Schiller	130007/4/2009R11	2007
PADIE Née Julbert Cécile	130226/3/2006	2007
PASSY Donatien	130705/8/09R1	2009
PEMBA Chantal	130967/4/06R7	2007
POATY Delphine	131017/4/06R8	2008
POUNZOU Albert P/C KAYA		
Pierre	130704/1/2007R11	2009
RAMADAN Kalil	130625/4/07R5	2004
SAAB Ahmed	15113/05R1	2009
SACRAMENTO Jean	130515/2/07A	2009
SAFOU HUGUES	130572/4/07R14	2006
SAMARITI	130149/5/09R1	2009
SAMBA BAKEKOLO	130473/3/07R10	2009
SEHOLO Lucien Hervé	130498/1/08A	2009
SERVICES PLUS P/C		
MAYANDA	130064/2/09R1	2009
SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2009
SOUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2006
TATY Ernest		2006
TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
TCHCAYA Lauraine		2009
TCHIBINDA J.C (MAKANGA		
BATCHI Francine	13856/4/09R11	2009
TCHIBINDA MOUSSAHOUYI		
Jean Claude	130404/1/09A	2009
TCHICAYA TANGOUE Pacome		2005
TCHIKAY Bylonne		1997
TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
TCHITEMBO François		2006
TCHITEMBO Jean Rodrigue		2006
TENGO Cleve	130463/4/07R9	2009
TJE	130787/4/09R15	2007
TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2009
TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	2005
TSIMBA NIMI Florian Aimé	131008/1/06	1997
YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
ZOKO Augustin P/C OKIGA		
MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006

Publication

Le marché du livre enrichi par deux livres de Bienvenu Okiémy

Intitulés, respectivement, «De la novation politique en République du Congo» et «Discours sur l'accomplissement du vœu de la nation», les deux livres de Bienvenu Okiémy, ministre de la culture et des arts, ont été présentés au public et dédiés, mercredi 24 février 2016. A l'occasion d'une cérémonie organisée, à cet effet, par Les Dépêches de Brazzaville, à l'esplanade de sa galerie située au centre-ville de Brazzaville. C'était en présence du garde des sceaux, ministre d'Etat, ministre de la justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, qui a préfacé l'un des ouvrages; Benjamin Boumakani, secrétaire général du gouvernement, Grégoire Lefouoba, enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi; et d'un parterre d'hommes de lettres, de juristes et d'étudiants.

Le premier ouvrage: «De la novation politique en République du Congo», 101 pages, publié en 2016, aux Editions L'Harmattan, a été, de fond en comble, scruté par Benjamin Boumakani. Il en ressort que ce livre est «structuré en 8 chapitres, judicieusement complétés par des annexes, dont la portée documentaire et historique est indéniabla». En outre, ce livre, selon cet universitaire, est le fruit d'un parcours documenté, enrichi par une doctrine maîtrisée; la réflexion de l'auteur est construite autour de deux principaux axes. Dans le premier axe, l'auteur entend montrer que la novation politique et le changement des sociétés sont consubstantiels. La novation politique est lar-

gement déterminée par des bouleversements sociaux qui appellent la définition des règles nouvelles. Dans le second axe, l'auteur illustre les novations consacrées dans la constitution du 6 novembre 2015. Le second livre: «Discours sur l'accomplissement du vœu de la nation», commenté par le Professeur Grégoire Lefouoba, celui-ci estime que ce livre de 358 pages est intéressant, en ce «qu'il fait référence à Ngouabi, dans son discours du 31 juillet 1972. Ça me rappelle la conférence nationale 72». Cependant, celui-ci aurait voulu que l'auteur intervienne les titres des ouvrages. Et la novation politique, ici, aurait tout son sens car, selon lui, la compilation de ces différents



Bienvenu Okiémy au milieu.

discours est une nouveauté. Il a loué le courage de l'auteur qui «met sur le marché de la culture, un acte accompli sur ce qu'il a fait, et surtout, ce que le conseil des ministres a fait... On peut se servir de ce livre pour savoir qu'est-ce qui a été fait pendant un temps: des nominations, etc. Il a voulu rentrer dans l'histoire. L'histoire ouverte, après la révolution politique, c'est dire la capacité de dire ce qu'on a fait. C'est ça l'intérêt de ce deuxième livre», a déclaré le Professeur Lefouoba. Après un débat d'intellectuels riche en rebondissement, Bienvenu Okiémy a éclairé la lanterne de son auditoire sur ses deux livres qui font référence à l'évolu-

tion des institutions. Justifiant le choix de ses sujets, l'auteur a indiqué: «Si on a travaillé sur l'interprétation de la nouvelle constitution, par exemple, c'est parce que c'est un sujet d'actualité. Et il ne s'agit pas de prolonger des querelles, il s'agit, ici, de dire, d'une certaine façon, le droit...» En guise de rappel, Bienvenu Okiémy, actuel ministre de la culture et des arts, est aussi Maître de conférences à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Reims, ancien vice-doyen, avocat, a au barreau de Paris.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Célébration

Une journée culturelle du «cinquantenaire avec Antoine-Marie Aïssi»

A l'occasion des cinquante ans de ses prestations culturelles sur la scène nationale, l'artiste Antoine-Marie Aïssi a organisé, à la Mairie centrale de Brazzaville, jeudi 18 février 2016, une journée culturelle dite «du cinquantenaire avec Antoine-Marie Aïssi», sous la présidence de l'ancien ministre Claude Ernest Ndalla, en présence des professeurs Yvon Norbert Gambeg et Dominique Ngoïe-Ngalla, ainsi que du cinéaste Sébastien Kamba, réalisateur de l'œuvre cinématographique «Kaka yo (rien que toi), 50 ans déjà-1965-2015», dont Antoine-Marie Aïssi et Pierrette, son épouse, sont les principaux acteurs.



Antoine-Marie Aïssi donnant une prestation.

Députés, administrateurs-maires, universitaires, hommes de lettres et férus de la culture congolaise ont répondu présent à cette rencontre riche de souvenirs, pour les uns, et d'enseignements pour les autres, surtout pour la jeune génération. Les invités à cette journée ont suivi des récitals et des chansons livrés par l'artiste à l'honneur. Qui a rappelé à l'assistance, enthousiasmée, les récitals de poèmes engagés tels «Dipanda» et «Du côté du Katanga» de l'écrivain congolais Henri Lopes. Des chansons comme «Malamine», «Les ports d'Afrique» (chant didactique à l'école), «Souzana», «Ngando niama ya mayi», «Mwana Nzezi» étaient aussi au menu.

Le court métrage «Kaka yo (rien que toi) 50 ans déjà-1965-2015», produit au lendemain des «Trois glorieuses journées» (13, 14 et 15 août 1960) de l'indépendance du Congo, invite à réfléchir sur la question du genre au Congo, sur le mariage, la polygamie, la place et le rôle du voyant ou du féticheur dans la société moderne. Ce court métrage a suscité un débat, lequel s'est terminé par une note de satisfaction de toutes les parties (assistance, réalisateur, acteurs). «Après cinquante ans, il fallait quand même faire une halte, pour voir si nous n'avons pas perdu notre temps pour faire du n'importe quoi, si nous avons bien semé ou pas, c'est pour cette raison que j'ai organisé cette rencontre», a déclaré Antoine-Marie Aïssi, à la fin de la célébration.

Le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla, tout comme le ministre Claude Ernest Ndalla, ont rendu un hommage mérité à cet artiste qui a marqué une époque du cinéma congolais.

En la circonstance, Antoine-Marie Aïssi, a dédié trois de ses livres dénommés: trilogie pour les hommes et les femmes de bonne volonté: «Origines et naissance de la République (1880-1958)»; «Les valeurs au village Poto-Poto et au Congo, d'hier à demain»; et «Epines de Roses (poèmes)». Tous parus en 2015, aux Editions Ama, au Congo.

Le premier ouvrage, comme l'indique son titre, restitue les origines (coloniales) de la République du Congo, les différentes étapes de la marche pour la conquête des droits et des libertés, de la signature du traité Brazza-Makoko, en 1880, jusqu'à la naissance de cette République, en 1958, ainsi que les circonstances douloureuses de cette naissance.

Le deuxième livre, par contre, fait une peinture de mœurs de la vie à Poto-Poto, un quartier de Brazzaville (3^e arrondissement) et au Congo, hier et aujourd'hui, une vive interrogation du citoyen qui est l'auteur sur l'évolution et les mutations culturelles au sein de la République. L'auteur pose, par conséquent, les problèmes qu'il faut résoudre, aujourd'hui et demain, pour que vive le Congo.

Enfin, le troisième est un recueil de poèmes à l'engagement lyrique ou politique. Il a été préfacé par l'ancien ministre des sports et de la jeunesse, Claude Ernest Ndalla, homme de culture, écrivain et poète, lequel a présidé cette journée très évocatrice. Né le 5 juillet 1944, au village Poto-Poto, Antoine-Marie Aïssi est un historien et enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi, chef de Département d'Histoire à la Faculté des lettres et des sciences humaines, puis chargé de cours dans le département précité, depuis 2009. Il a fait ses débuts en qualité de professeur d'Histoire et de Géographie, au collège et au lycée. Il a obtenu son doctorat en histoire sociale et politique à l'université de Toulouse-Le Mirail, en 1978; assistant associé à l'Université de Paris VII (1978-1979).

Il a publié plusieurs articles sur l'histoire sociale et politique du Congo et ouvrages, dont deux autres sont sous presse: «Jouer le jeu avec Felix Eboué, soixante-dix ans après (1944-2014) et Le tournant des années 1920/1930 ou l'éveil politique congolais et aëfien». Il a également reçu plusieurs distinctions honorifiques, tel le Prix de la chanson de variété avec sa toute première composition «Afrique en marche», mise sur parution par Léon Makaba, dédiée à l'U.g.e.e.c (Union générale des élèves et étudiants congolais) et à la jeunesse africaine, en 1967.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

13^e édition des Sanzas de Mfoa, le Trophée des créateurs

Dix lauréats ont été primés

Mercredi 24 février 2016, la salle Pierre Savorgnan De Brazza de l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville, a servi de cadre à la cérémonie de remise des Sanzas de Mfoa, le trophée des créateurs, à dix lauréats qui se sont distingués par leur savoir-faire, au cours de l'année 2015. Dans les catégories sculpture, peinture, mode, théâtre, littérature, cinéma, musique et promotion culturelle. L'acte XIII des Sanzas de Mfoa était placé sous les auspices de Bienvenu Okiémy, ministre de la culture et des arts. Il a été rehaussé de la présence de Mme Stephanie Sullivan, ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Congo, de Mme Simone Loubienga, administrateur-maire du 2^e arrondissement, Bacongo, ainsi que de plusieurs autres personnalités.

Pour Beethoven Henri Germain Yombo, manager des Sanzas de Mfoa, le trophée des créateurs et promoteur de G.p.y (Groupe Pella Yombo), ce concept contribue à l'émergence et à la visibilité de certains et à l'hommage, de leur vivant, à d'autres. «Notre devoir de promoteur des arts et des lettres est de promouvoir et de célébrer nos artistes, créateurs infatigables du beau où s'égaillent nos esprits. Mais aussi, de leur dire qu'il est temps de s'organiser méthodiquement par des comportements responsables et dans des corporations spécifiques au service de la visibilité des œuvres de tous car, un cri seul, fut-il strident dans le désert de votre détresse, ne trouverait meilleur épilogue», a souligné Henri Germain Yombo. Avant de lancer un appel aux pouvoirs publics, aux mécènes et aux promoteurs culturels de donner âme et vie à la culture congolaise, notamment aux arts et aux

lettres, à travers un soutien inconditionnel. Ceci dit, après le dévoilement de la liste des lauréats par le président du jury, Amour Sauveur, sous l'œil vigilant d'un huissier de justice, le tout ponctué des sonorités des intermèdes musicales des groupes comme Ben musica, Obéitan Ngoulayo, Kingoli authentique et Amaya, ont été primés: Sculpture: les ateliers Sahm (Brazzaville); Peinture: Koudiedie Mampassi Marcel; Mode: Bréchie Ntadi; Théâtre: Raïssa Nzitoukoulou; Littérature: Alima Madina; Cinéma: Sorel Boulingui; Musique: Makalba Malesheke; Promotion culturelle: Espace Yaro, à Pointe-Noire; Prix spécial du jury: Niesseke Jules Chigard (ex-membre de l'orchestre Patrouille des stars authentique); Prix de reconnaissance: Ganga Edo (octogénaire, co-fondateur du mythique orchestre Les Bantous de la capitale); Prix spécial Sanzas de Mfoa: Bienvenu



Bienvenu Okiémy primant Edo Ganga.



Les officiels pendant la cérémonie.

Okiémy. Remerciant les lauréats et le manager des Sanzas de Mfoa, le ministre de la culture et des arts a, dans son mot de circonstance, invité les artistes à jouir du fruit de leur travail, en faisant de telle sorte que leurs œuvres soient protégées. Signalons que le concept

Sanzas de Mfoa va changer d'appellation, à partir de l'année prochaine. Aussi, la 10^e édition de la Nuit du Congo à..., organisée par G.p.y, se tiendra le 31 décembre 2016, à Paris, en France.

Pascal BIOZI KIMINOU



DISTRIBUÉ PAR



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

TOUCHE D'ÉLÉGANCE

CHOIX ET DESIGN

CÉLIANE



NILOÉ



KAPTIKA



6 Avenue Foch - Tel : 06 872 47 47 / 05 772 47 47 - www.celecsa.com

Ligue africaine des champions

La triple cognée d'Etoile du Congo fait un malheur!

L'Etoile du Congo en seizièmes de finale de la Ligue africaine des champions! Elle s'est qualifiée, dimanche 28 février 2016, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, aux dépens des Gabonais de Manga Sport de Moanda. Le match nul (0-0) ramené de Libreville l'augurait quoique ce score était un résultat piège. Face à Manga Sport, les footballeurs d'Etoile du Congo y sont allés comme des bûcherons, et leur triple cognée a fait un malheur. Le public que la pluie diluvienne n'a pas empêché de faire le déplacement du stade, n'en a pas cru les yeux, en cet après-midi dominical.



Giovani Ipamy a pesé de son poids sur le match avant sa sortie.

Un, deux, trois...K.O!
Les cœurs étaient chauds, le suspense un peu gros comme

de but, escamotée, éloignait le calvaire des Gabonais de Manga Sport.

Faudra-t-il en conclure que les attaquants de Manga Sport ne faisaient rien? On pourrait presque l'affirmer. Il ne peut en être autrement quand on manque d'influx nerveux nécessaire ou lorsqu'on s'entremêle les pieds et se révèle dans le gâchis, à l'entrée de la surface de réparation adverse.

La qualification est finalement là, pour l'Etoile du Congo.

de la Ligue des champions, où le prochain adversaire s'appelle Entente sportive de Sétif d'Algérie.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Etoile du Congo bat Manga Sport (3-0). Arbitre: Christophe Ndé (Cameroun). Buts: Bersyl Obassi (6e, sur penalty), Issambet Gassama (16e) et Giovanni Ipamy (49e).

Etoile du Congo: Lutunu Dulé; Karl Ekaya, Vivien Louembé (cap.), Charles Kalonji, Dalvidi Ondzani; Matondio Katumbayi (puis Gentil Ndossa, 86e), Lopez Filankembo; Giovanni Ipamy (puis Bienvenu Kombo, 80e), Bersyl Obassi (puis Ahmed Kapila Luanyi, 65e), Christ Ngoma Mbo. Entr.: Barthélemy Ngatsono.

Manga Sport: Daouda Kassaly; Samson Mabedi, Seebeck Ngan-



Echange des fanions entre les capitaines de deux équipes.

Malgré les tumultes qui ont bouleversé le club, il y a deux mois, cette victoire a redonné confiance et au public et aux supporters stelliens. Il faut maintenant penser demain. Et demain, c'est le championnat et aussi les seizièmes de finale

jouma, Nicaise Ngoram Kouassi, Muller Dinda; José Gnassa (puis Davy Mayoungou, 77e), Constant Obia Piemé, Roy Ndoutoumou (puis Guelord Mundoni, 71e); Yowané Mbouma, Mohamed Ndiaye, Romuald Ntsitsingui (cap.). Entr.: Mbo Bondjuni.

Coupe de la Confédération Diabes-Noirs dehors, V.Club Mokanda crève l'écran!



Africa Sport-Diabes-Noirs à Abidjan (Ph. Sport-Ivoire)

Les matchs retour des préliminaires des coupes africaines des clubs ressemblaient bien à un défi pour les trois représentants congolais. Au sortir de cette étape, acceptable en est le bilan. Excepté les Diabes-Noirs, qui ont lamentablement échoué, une fois de plus à cette étape, V.Club Mokanda de Pointe-Noire et Etoile du Congo, de leur côté, ont obtenu, brillamment, leur qualification pour les seizièmes de finale.

Les Diabes-Noirs, en déplacement à Abidjan, ont fait dégoûter leurs nombreux fans. Ils se sont laissés dévisser les crampons. Lorsque le reporter de Radio-Congo annonce qu'ils sont menés, au bout de vingt-cinq minutes de jeu (but de Drissa Dagnogo), on a compris. On ne voyait nullement poindre le miracle à l'horizon. Et il ne s'est pas produit. Ce n'est pas l'égalisation de Kessel Tsi-ba-Moukassa (62e) qui pouvait rassurer ceux qui vacillaient. C'est, hélas, la triste réalité! Le second but ivoirien, inscrit par le même Drissa Dagnogo (82e) a finalement confirmé les inquiétudes.

Le réalisme n'habite toujours pas les attaquants de Diabes-Noirs, notamment Bermajin Kangou (8e et 71e) et Dicha Bomaniaye (27e) qui se sont heurtés à la muraille que constituait le portier ivoirien Alex Frondo. Comme au match aller. On n'a pas fini de disser-

ter sur cet étrange football... qui les abandonne au bord du chemin, souvent dès les préliminaires. En réalité, ils ont raté le coche à Brazzaville.

Les férus du football congolais, tristes à n'en plus se consoler, samedi 27 février, ont cependant séché leurs larmes. Ce dont les Diabes-Noirs les ont privé, V.Club Mokanda de Pointe-Noire le leur a procuré, contre toute attente. Une victoire et, cerise sur le gâteau, la qualification. Aux dépens d'Akwa United, à Uyo. Donc, à l'extérieur, après avoir pourtant été battu à domicile, comme les Diabes-Noirs. Cette douche le prédisposait, plutôt, à une élimination.

De Pointe-Noire, et même à travers tout le Congo, on attendait sans enthousiasme, les nouvelles d'Uyo, l'oreille collée au petit transistor récepteur. Pour n'être informé de l'issue de leur duel que tard, la nuit. V.Club Mokanda a rendu la pièce de sa monnaie à Akwa United, également at home: 1-0. Il a recouru, néanmoins, à l'épreuve des tirs au but pour sortir les Nigériens de la compétition. Comme quoi le déluge annoncé n'a pas eu lieu. Et il faut avouer que c'est un exploit.

V.Club Mokanda, en seizièmes de finale, affrontera Police F.C, un club basé à Kibungo, dans l'Est du Rwanda. Match aller: à Pointe-Noire.

G.M.

ça. Le public s'interrogeait, avec raison, sur l'issue de ce match piège. Dieu merci, l'Etoile du Congo s'imposait, d'entrée de jeu, par son jeu incisif, et obtenait un penalty, à la 6e minute. Chargé de le transformer en but, Bersyl Obassi levait un coin du voile en plaçant le ballon hors de portée de Daouda Kassaly, le gardien de but de Manga Sport: 1-0. Cela mettait du baume sur le cœur, mais n'autorisait nullement à pavoiser. La suite ne justifiait pas cette appréhension. Car, à la 16e minute de jeu, Giovanni Elvia Ipamy parvenait à créer la confusion dans la surface de réparation

gabonaise. Une grosse frayeur s'emparait et des défenseurs et du portier adverses. Placé en embuscade au second poteau, Saira Issambet transformait le centre de son ailier droit en but: 2-0.

L'agonie des Gabonais ne s'arrêtait pas là. Après la mi-temps, les Stelliens embrasèrent, définitivement, la pelouse, à la suite d'un corner. Le ballon balancé de la tête, par Ipamy, après une remise de Saira Issambet, tombait victorieusement dans la cage gardée par Daouda Kassaly: 3-0 (49e).

Les yeux rivés sur les Stelliens guettaient la suite. Deux, trois, quatre, cinq...fois, une action

Fédération congolaise de basket-ball

Firmin Dinga «évincé» par les conseillers fédéraux

Président élu de la Fécofet (Fédération congolaise de basket-ball), Firmin Dinga a été «sanctionné», à l'issue de la 2^e session du conseil fédéral placée sous le patronage du directeur général des sports, Auguste Etsala, et dont il a pourtant dirigé, lui-même, les travaux, dimanche 28 février 2016, à Brazzaville. C'est la décision la plus importante qui ressort du communiqué final sanctionnant les travaux de ladite session qui avait recommandé le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, pour tenter de mettre fin à la crise qui secouait la Fécofet. En voici des extraits: «Sur le dernier point inscrit à l'ordre du jour, à savoir la gouvernance fédérale, les conseillers ont constaté la carence totale de la gestion du président de la Fédération congolaise de basket-ball, et par conséquent les conseillers ont décidé, à l'unanimité, pour faute lourde et grave, de la suspension de Monsieur Firmin Dinga à toutes les activités liées au basket-ball et, partant, aux activités de la Fédération congolaise de basket-ball.

Suite au refus du premier vice-président, l'intérim jusqu'à l'assemblée générale électorale est assurée par le 2e vice-président, Monsieur Albert Mboussa.

Par ailleurs, toutes les sanctions prises par M.Dinga à l'endroit des membres du bureau exécutif et des conseillers fédéraux sont nulles et de nul effet. Tous les contrats signés avec des



De g. à dr Firmin Dinga, Auguste Etsala, Albert Mboussa, Clémence Moukengué et Opop Ngoma.

tierces et certains sponsors sont abrogés.»

«S'agissant du rapport d'activités 2014-2015, les conseillers l'ont rejeté par un vote qui a donné les résultats suivants: 31 inscrits, 31 votants, 4 pour, 27 contre.

Par ailleurs, les conseillers ont constaté avec regret que le rapport financiers 2014 n'a pas été présenté.»

Sur ce point précis, le président s'est défendu, arguant de l'indisponibilité de la trésorière générale, frappée récemment par un deuil. Rien à faire, les conseillers fédéraux sont restés coi et clos. Quant aux modifications à apporter aux statuts et au règlement intérieur, «celles-ci seront examinées au cours d'une assemblée générale qui sera organisée pour la circonstance.»

Il faut signaler le couac qui a entaché, malheureusement, la fin des travaux: le directeur général des sports, Auguste Etsala, ayant estimé que les conseillers fédéraux ont ignoré «les instructions du ministre des sports», selon lui, il a claqué la porte. De même que les membres du comité de suivi mis en place pour la circonstance, ainsi que

le président Firmin Dinga, le quatrième vice-président, le trésorier général adjoint et le directeur technique national. Le conseil fédéral réclamé à cor et à cri s'étant tenu, est-ce la fin du feuilleton Fécofet? Attendons de voir!

G.M.

Gianni Infantino est le nouveau président de la FIFA

La Fifa (Fédération internationale de football association) a un nouveau président, en l'occurrence Gianni Infantino, un Suisse d'origine italienne. Il a été élu, vendredi 26 février 2016, au deuxième tour, lors du Congrès extraordinaire de l'instance réunissant ses 209 Fédérations membres. Il a recueilli 115 voix au second tour de l'élection, devant le cheikh bahreïni Salman Ben Ibrahim Al-Khalifa, président de la Confédération asiatique (88 voix), le prince jordanien Ali Ben Al-Hussein (4) et le Français Jérôme Champagne (0). L'heureux élu est le onzième président de l'histoire de la Fifa. Le Suisse de bientôt 46 ans était, jusque-là, secrétaire général de l'UEFA.

Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique



BSCA  **Bank**

S.A. avec C.A. au capital de 53.342.800.000 F.CFA

Ensemble Construisons l'Afrique Émergente